



Raymond Boisvert, un industriel millionnaire qui a décidé de tenter la grande aventure de la politique...

Le péquiste de Beauce-Sud accusé de jouer au père Noël

par Léonce GAUDREAU
envoyé spécial du Soleil

SAINT-GEORGES — Ray Jeans fait une "grande vente" ces jours-ci. En guise de remerciement à sa clientèle, Raymond Boisvert offre en effet tous ses vêtements au prix du manufacturier comme le clairon de la radio de Beauce. Le message publicitaire est parfois inséré entre ceux du libéral Hermann Mathieu et du péquiste Raymond Boisvert qui cherchent tous deux à se faire élire à l'Assemblée nationale dans Beauce-Sud, le 14 novembre.

Entre Raymond Boisvert PQ et Raymond Boisvert Ray Jeans, il y a des intérêts communs. Entre les deux, il y a de l'indécence, rétorquent les libéraux scandalisés du fait que l'homme politique Boisvert ne fasse pas taire Boisvert Ray Jeans pendant la campagne électorale. Un porte-parole du PLQ, Jacques Hudon, affirme que des aviseurs légaux vérifient la légalité de la chose. Techniquement parlant, il semblerait cependant que cette publicité commerciale qui revient quatre fois l'an ne contrevient pas à la loi électorale, même si elle risque d'avoir des retombées politiques.

Les libéraux accusent leur adversaire de jouer au père Noël par les nombreuses promesses qu'il fait depuis le début de la campagne. Ils trouvent aussi que les piastres de Raymond Boisvert, cet industriel millionnaire de Saint-Ludger, pleuvent un peu trop sur la région. On n'est pas capable de le suivre sur ce terrain, dit-on au comité libéral. M. Mathieu n'a pas les mêmes moyens que M. Boisvert à par le biais de ses compagnies.

On donne aussi l'exemple d'un don, annoncé dans les journaux, que Ray Jeans Ltée vient de faire à une société à but non lucratif.

L'Opti-centre de plein air régional la Chaudière. Il s'agit d'un chalet d'hébergement d'une valeur de \$15.000. Deux autres industriels ont fait de même... mais il s'adonne que l'un de ces trois industriels est présentement en campagne électorale. Autre sujet qui retient l'attention de l'oeil juridique des libéraux. Chaque candidat ne peut dépenser plus de \$25.000 à des fins électorales.

Centre Saint-Georges: centre d'intérêt

La campagne électorale entre dans sa dernière phase. Et c'est surtout dans l'agglomération urbaine des deux Saint-Georges, de part et d'autre de la rivière Chaudière, que se concentrent les dernières énergies. 38 pour 100 des quelque 33.000 électeurs de Beauce-Sud vivent ici. On estime généralement que les jeux sont faits dans les paroisses avoisinantes, alors qu'à Saint-Georges, tout n'est pas dit.

Cela tiendrait notamment au fait que des élections municipales ont eu lieu la fin de semaine dernière à Saint-Georges (est) et que pendant plus d'une semaine, les deux organisations se sont pratiquement abstenues d'y travailler. A la surprise générale, dit-on, l'équipe de Robert Dutil a balayé celle du maire Sylvester Redmond. C'est ce même Dutil qui s'était présenté à la convention libérale contre Hermann Mathieu, mais chose surprenante, l'homme d'affaires Robert Dutil avait dans son équipe victorieuse deux hommes clairement identifiés au PQ. Les deux partis interprètent différemment ce renversement à l'hôtel de ville.

C'est à Saint-Georges (du côté ouest) que les deux candidats font leur dernière grosse assemblée avec la participation de leur chef respectif, René Lévesque en après-midi et Claude Ryan en soirée.

Lévesque et Ryan retirent à contrecœur leurs "menteur"

(PC) — Le premier ministre, M. René Lévesque, et le chef libéral, M. Claude Ryan, ont été obligés hier de retirer les accusations de "menteur" qu'ils venaient de se servir copieusement.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, a invité les deux opposants et tous leurs collègues à plus de retenue, en faisant appel à "leur sens des responsabilités et à leur respect de l'institution où ils siègent".

MM. Lévesque et Ryan ont finalement accepté de retirer les termes lancés mais à contrecœur. M. Lévesque a retiré le mot "menteur" même s'il traduisait sa pensée tandis que M. Ryan s'est plié aux désirs de la présidence "en autant que sa liberté de pensée ne soit pas enfreinte".

Même ceux qui suivent les débats parlementaires depuis plusieurs années ne se souvenaient pas

que des accusations aussi graves aient été portées par les membres les plus éminents de la Chambre.

La centaine de spectateurs présents dans les galeries de l'Assemblée et les milliers qui suivent la télédiffusion des délibérations ont eu un avant-goût du niveau qu'atteindront les débats en période référendaire.

La querelle avait éclaté mardi lorsque M. Ryan avait qualifié, lors

d'une conférence de presse tenue hors de la Chambre, le ministre Claude Morin des Affaires intergouvernementales, de "menteur".

Le lendemain, en l'absence en Chambre de M. Ryan retenu en Beauce pour des motifs électoraux, M. Lévesque avait retourné les accusations de menteur contre son auteur, en citant des commentaires jugés contradictoires faits par M. Ryan sur le livre blanc.

La GRC est soupçonnée d'espionnage industriel

OTTAWA (PC) — La commission McDonald fait enquête sur un autre incident impliquant les membres de la GRC: il s'agit apparemment d'une affaire d'espionnage industriel dirigée contre un autre pays par la police fédérale, en 1964.

"La commission se penche sur cet incident afin de savoir s'il y a eu des irrégularités... et cherche à savoir si on devrait faire appel au service de sécurité canadien pour recueillir des renseignements de nature économique" a déclaré le juge David McDonald, hier, lors des audiences à Ottawa.

La commission d'enquête n'en a pas dit bien long sur cette nouvelle affaire et ce n'est qu'après qu'un témoin eut fait allusion à cet incident de 1964 que le juge a apporté cette mise au point.

Le collègue de Me Lamontagne,

Me Richard, Mongeau, devait être présent à Ottawa, mais il n'a pas suivi le même dossier.

"Je me rends bien compte que la GRC ne veut pas dépenser trop d'argent des contribuables, mais il faut aussi se rendre compte que cela entraîne des coûts additionnels qui doivent être défrayés par le public, ailleurs", a tenu à souligner le juge McDonald.

Il a ajouté qu'il y a énormément de travail à faire, y compris celui qui consiste à épurer certaines transcriptions de témoignages rendus à huis clos et qui pourront un jour être publiés, si les avocats trouvent le temps de finir leur travail.

Me Lamontagne a tenu à préciser qu'il n'y aurait pas eu de problèmes si l'audition du témoignage de M. Smith avait pu être complétée hier.



Boycottage du ministère de l'Éducation Commissions scolaires en désaccord

par Damien GAGNON

L'ordre de boycottage des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation est loin d'être suivi par l'ensemble des commissions scolaires.

En effet, plus de 80 pour 100 des 38 commissions scolaires de l'Association du diocèse de Québec ont décidé de ne pas utiliser ce moyen de pression voté par les commissaires d'écoles réunis récemment en congrès à Montréal.

Les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent—Matapédia, de l'Abitibi ainsi que la Commission des écoles catholiques de Québec avaient fait savoir, au congrès, qu'elles ne

participeraient pas à ce mouvement de contestation.

Cette action de la Fédération des commissions scolaires vise à faire sentir au gouvernement qu'elles sont en désaccord avec les politiques qu'il adopte à leur endroit.

M. André Gilbert, directeur de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec a souligné que le conseil d'administration, au cours d'une réunion tenue au début de la semaine, avait décidé de laisser les commissions scolaires libres d'adhérer à ce mouvement de contestation.

Compte tenu du vote serré sur cette question ainsi que de l'impossi-

bilité d'obtenir la solidarité de l'ensemble des commissions scolaires, les administrateurs de l'association du diocèse de Québec n'ont pas voulu recommander à leurs membres de suivre l'ordre de boycottage.

Selon un sondage fait auprès des commissions scolaires du diocèse de Québec, la majorité d'entre elles rejettent ce moyen de pression. Elles ne veulent pas nuire aux projets en cours et mettre en péril les bonnes relations qui existent avec les fonctionnaires des bureaux régionaux.

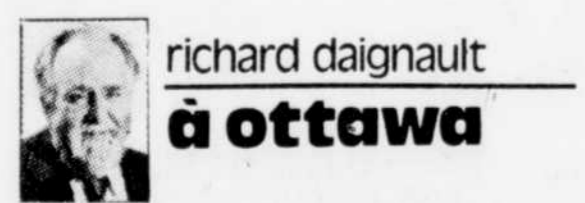
Rappelons que c'est lors d'une réunion des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires tenue à Québec, le 21 octobre, qu'il fut

décidé de faire le vide autour des bureaux régionaux.

Au congrès de la fédération qui s'est déroulé du 1er au 4 novembre, les commissaires ont accepté, par une faible majorité, de poursuivre leur action.

"Selon la recommandation du congrès, les commissions scolaires entretiendraient des relations avec les bureaux régionaux seulement pour les projets déjà engagés et elles devraient s'adresser directement au ministère de l'Éducation pour les nouveaux projets.

Selon M. Guy D'Anjou, président de l'Association des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent—Matapédia, cette action de la Fédération des commissions scolaires est inconcevable compte tenu que ce sont les commissions scolaires qui ont réclamé, il y a quelques années, la mise en place des bureaux régionaux. "Si la déconcentration ne nous satisfait pas, demandons au ministère de l'Éducation d'apporter des changements."



richard daignault à ottawa

Les libéraux à Ottawa grincent des dents. Sérieusement. Eux, les fédéralistes. Eux, les défenseurs du Canada sur la ligne de feu électorale. Eux, les grands vainqueurs du 22 mai à Québec.

Mardi, ils ont assisté, dans un état d'agitation sans pareil, au vote crucial des cinq députés créditistes venus, au moment critique, sauver le gouvernement minoritaire du premier ministre Joe Clark, gouvernement élu à peu près exclusivement par les électeurs anglophones du pays.

Mercredi, encore sous l'effet du choc du rôle qu'avait joué Fabien Roy, le chef du parti du Crédit social, ils ont déclenché un véritable esclandre aux Communes autour des décisions prises par le président James Jerome.

Hier ils ont décidé de foncer sur Clark à la période des questions.

Deux députés de la région de Québec, Dennis Dawson, 30 ans, et André Maltais, 31 ans, respectivement députés des circonscriptions de Louis-Hébert et Manicouagan, ont été parmi les premiers à interroger Clark.

Car face au gouvernement du Québec, au livre blanc sur la souveraineté-association, Clark évite les paroles dures ou désagréables et continue toujours de maintenir une attitude élevée, détachée, un ton presque neutre.

Et il maintient cette façon de se conduire, envers

Clark irrite les libéraux

le gouvernement de René Lévesque, malgré les éditoriaux d'une presse anglophone qui voudrait que le premier ministre du Canada réagisse, malgré les propos nettement négatifs des premiers ministres de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.

Les libéraux, étonnés, incrédules, regardent Clark jouer sur le ton de l'arbitre entre factions, entre partenaires querelleurs.

La stratégie de Clark se résume, en surface, à une attitude impartiale, celle en d'autres mots d'un Etat central dont le rôle serait de raccommoier les pièces disparates du puzzle canadien si jamais tout tournait à la catastrophe.

C'est là en tout cas l'attitude qu'il a maintenue aux Communes alors que les libéraux lui demandaient ce qu'il entendait faire pour répondre au livre blanc.

Dawson lance: "Est-ce que Clark est prêt d'ici lundi prochain, devant les premiers ministres des autres provinces, de s'engager, de ne pas seulement faire des promesses électorales, des discours, mais de déposer d'ici au référendum des propositions constitutionnelles très fermes?"

Clark, froidement: "J'ai l'intention de continuer le processus que nous avons commencé, comme nouveau gouvernement, de démontrer des gestes concrets, des changements spécifiques dans l'approche (du fédéral) aux questions constitutionnelles".

Maltais dit: Dans le livre blanc du Québec il est

écrit qu'il faut souhaiter... que les positions fédéralistes soient précises et dévoilées assez tôt pour que les Québécois aient tout le loisir d'y réfléchir. Est-ce qu'il est dans les intentions du premier ministre... de dévoiler avant le référendum des propositions claires et précises comme le demande le gouvernement du Québec?"

Clark, toujours froid: "Nous avons l'intention de continuer le processus commencé le 22 mai, de démontrer par des gestes concrets les changements réalisés..."

Jamais un mot plus haut que l'autre lorsqu'il s'agit du gouvernement péquiste, et surtout un ton positif.

Mais lorsque Clark, à la longue, à force de se faire questionner sur ce qu'on qualifie d'inertie, décide de se servir de gros mots, de frapper, il le fait contre le Parti libéral, son ennemi politique.

Hier, encore, en réponse à Warren Allmand, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, qui l'a piqué au vif en rappelant que quelqu'un l'avait traité de nouveau Neville Chamberlain, Clark a accusé le gouvernement de Pierre Trudeau d'être le grand responsable des succès des séparatistes.

Rien n'engage plus les libéraux que d'entendre Clark utiliser un langage diplomatique envers les péquistes et ces sorties contre le parti qui a défendu le fédéralisme au Québec. De jour en jour, le ton monte. Ça promet d'empirer.

ATTENTION

- Tapis: \$2.00 v.c.
- Tapis commercial: \$3.82 v.c.
- Tapis shag: \$4.82 v.c.
- Prélat sans cirage: \$2.82 v.c.

872-1948

BUREAU A LOUER

A Ste-Foy, 5,500 p.c. (en tout ou en partie). Tous les services inclus. Proximité des voies d'accès et de centres d'achats. Libre immédiatement.

Tél. 871-2444

RESTAURANT

La Ripaille

- Steak au poivre \$9.75
- Bouillabaisse du chef \$10.50
- Civet de lièvre avec nouilles \$9.25
- Boeuf Wellington (2 pers.) \$25.00

9, rue Buade - 692-2450

où aller à québec

les choix du Soleil

musique

ARTHUR FREEDMAN, trompettiste, **SYLVAIN DOYON**, organiste, église Saint-Charles-Garnier, dimanche à 20h30.

Une formule — trompette et orgue — qui a gagné depuis quelque temps une belle popularité auprès d'un bon groupe de mélomanes. Au premier de leurs deux récitals de cette saison, Freedman et Doyon joueront des oeuvres de Bach, Martini, Haendel, Loeliet et Haydn.

théâtre

SIGNE PARTICULIER, REVEUR

Une comédie policière écrite à partir d'un fait divers réel, où le suspense et l'humour ne vous laissent pas en chemin. Une production que certains ont peut-être vue, l'été dernier, au Théâtre de l'Artillerie, mais que l'équipe dirigée par Jean-Pierre Matte et Pierre Powers reprend au nouveau Théâtre de La Bordée, 109 1/2 rue Saint-Jean, jusqu'au 2 décembre, tous les soirs, sauf les lundis, à 20h30.

LE JARDIN DES OMBRES

Un hymne à la vie dont le thème est la mort, écrit par Michael Cristofer et adapté de l'américain par René Dionne. Des malades sur le point de mourir passent, dans un environnement à peu près normal, leurs dernières heures avec des gens qu'ils aiment et nous rappellent que les jours nous sont toujours comptés. Sagesse pathétique éclairée d'humour, une belle production du Trident signée Marie Laberge. Salle Octave-Crémazie, du mardi au samedi, à 20h30.

théâtre

LE JARDIN DES OMBRES, de Michael Cristofer, salle Octave-Crémazie, Grand Théâtre de Québec, 20h30. Du mardi au samedi inclusivement, jusqu'au 8 décembre. Billets: mardi \$5, mercredi et jeudi \$6, vendredi \$7, samedi \$8. Renseignements: 643-8131.

SURPRISE, SURPRISE, de Michel Tremblay, Grand Salon du Grand Théâtre de Québec, 12h10. Du lundi au vendredi, jusqu'au 30 novembre. Billets: \$2. Renseignements: 643-8131.

EQUATION A DEUX INCONNUS, de Marcel Dubé, Théâtre du Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain, 20h30. Du mardi au dimanche, jusqu'au 11 novembre. Renseignements: 692-2222.

REFERENDUM, de Remy Gérard, Théâtre du Vieux Québec, 30 rue Saint-Stanislas, 20h30. Du mardi au dimanche, jusqu'au 25 novembre. Billets: \$5 la semaine, \$6 le samedi. Renseignements: 692-4212.

SIGNE PARTICULIER, REVEUR, Théâtre de la Bordée, 109 1/2 rue Saint-Jean, 20h30, du mardi au dimanche, jusqu'au 16 décembre. Billets: \$5 la semaine et \$6 les samedi et dimanche. Renseignements: 692-1445 ou 694-9631.

cabarets

THE FABULOUS K-TEL, groupe rock des années 50, au Figaro, rue Saint-Jean, à partir de 22h.

PIERRE ROCHE, chanteur, Bar l'Imprevu de l'Auberge des Gouverneurs, 690, boulevard Saint-Cyrille est, lundi au samedi, 21h à 3h.

NICOLE NORMAND, chanteuse, Bar l'Imprevu de l'Auberge des Gouverneurs, 690, boulevard Saint-Cyrille est, lundi au vendredi, 17h à 21h.

AVIATOR, orchestre de Toronto, Cercle électrique, 27 Côte du Palais.

LIPS, orchestre rock, hôtel Rive-Sud, 59 rue Saint-Louis, Lévis, 22h à la fermeture.

JEAN-GUY DAIGLE, chansonnier, Café le Bilboquet, 40 Côte du Palais, à partir de 22h.

REVEIL, groupe de musique populaire progressive, Auberge la Porte rouge, 292, côte Sainte-Anne, Sainte-Anne de Beauce, à partir de 21h30.

LOUISE BRETON, compositeur-interprète avec violon, guitare, dulciner, Café classique, 345 de la Couronne, à partir de 21h.

ACABIT, chansonnier, Le Gaulois, 65, rue Buade, Vieux-Québec, 20h45. Entrée libre.

CARL, chanteur guitariste, Bar la Rencontre, 275 Dorchester sud, 22h à la fermeture.

LE REVE DU DIABLE, musique québécoise et traditionnelle, Brasserie La Broue, route Transcanadienne, Lauzon, 20h30 à minuit, vendredi, samedi.

spectacles

LES AMIS DU FOLKLORE, chorale de La Malbaie, chansons, monologues, danses, sketches, histoires, Maison Soumandre, 29 rue Notre-Dame, entrée libre.

LA BOLIVIE DE TIAHUANACO, Les Grands Explorateurs, par Michel Drachousoff, salle Louis-Frédéric, Grand Théâtre de Québec, 20h30. Jusqu'au 11 novembre. Billets \$4.

GRUPE DE JAZZ TRADITIONNEL, Café Rimbaud 24 rue Saint-Stanislas, 2e étage, 22h à 2h.

cinéma

BOITE A FILMS, Viol et châtiment, 19h30, L'histoire d'Olivier, 21h15. Tous \$14.

CANADIEN, Flic ou voyou (4), 19h, 21h, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

CANARDIERE, Le roman d'Elvis (5A), 17h20, 21h05, Opération fin du monde (6A), 19h25, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

CAPITOL, Le champion (4A), 12h45, 17h, 21h20, Sarah (5), 14h55, 19h15, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

CARTIER, Le fantôme du paradis, 19h30, Intérieurs, 21h30, \$2.25 chacun des films, \$1.25 Age d'or.

CINEMA DE PARIS, Salle 1: Général nous voilà (6), 13h, 16h30, 20h, Rock'n Roll (6A), 14h50, 18h25, 21h55, \$3.75, Salle 2: Coup de tête (4), 13h40, 15h35, 17h30, 19h25, 21h15, \$3.75, Salle 3: Soumission, 12h30, 15h, 17h40, 20h15, Cavale érotique, 13h40, 16h15, 18h50, 21h30, \$3.75.

EMPIRE, Faut trouver le joint (6), 18h30, 20h05, 21h40, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

LIDO, T'es le bonjour de Trinita (5E), 19h30, Rock'n Roll (6A), 21h, \$3.50 adultes, \$1.50 14 ans et moins.

MIDI-MINUIT, Agence du plaisir, 13h30, 15h45, 18h05, 20h25, Le sexe qui parle no. 2, 14h45, 17h05, 19h25, 21h45, \$3.50 adultes, \$1.00 Age d'or, 18 ans.

ODEON-DAUPHIN, Aloha Bobby et Rose (4), 15h50, 19h50, Le syndrome chinois, 13h30, 17h25, 21h25, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

ODEON FRONTENAC 1, L'innocent (4), 14h, 16h30, 19h, 21h20, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

ODEON FRONTENAC 2, Le gendarme et les extra-terrestres (5E), 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, \$3.50 adultes, \$2.50 14-17 ans, \$1.50 14 ans et moins, \$1.00 Age d'or.

PIGALLE, Les morts en folie, 13h30, 16h, 18h25, 21h, Les acharnées du sexe, 15h10, 17h35, 20h15, 22h35, \$3.50 adultes, \$1.50 Age d'or, 18 ans.

PLACE QUEBEC 2, Molère (2A), 19h à 23h15, \$3.75.

STE-FOY ALOUETTE, Agence du plaisir, 18h10, 20h40, Le sexe qui parle no. 2.

19h35, 22h, \$3.50, \$1.00 Age d'or, 18 ans.

STE-FOY CHAMPLAIN, Ferme pour renovations.

ST-ROMUALD, On nous appelle les enfants de Trinita, 19h30, L'appel de la forêt (5A).

21h15, \$1.50 adultes, \$1.50 14 ans et moins.

FILMS DE L'ONF (2 Place Québec), Château de sable, Bablock, La farm, La place, La rue, Evolution, Illusion, 14h, entrée libre.

Le théâtre à l'école remis par la grève

Le Théâtre du Gros Mécano, devant la menace de grève qui plane sur les écoles québécoises, est dans l'obligation de contremander les trois premières représentations de la dernière production, "Les lions de sable", de Maurice Yendt.

Les écoliers du deuxième cycle, devaient, à compter de mardi le 13 novembre, commencer à défiler à la salle Octave-Crémazie pour assister à la pièce, et entreprendre un travail de recherche et de réflexion sur les clichés et stéréotypes qui influencent les relations garçons-filles.

Selon la tournure que prendront les négociations entre les enseignants et leurs employeurs, les artisans qui font du théâtre pour les écoliers décideront d'annuler ou de reprendre les activités qui avaient été prévues. C'est donc à suivre.

Un hymne à la vie dont le thème est la mort

LE JARDIN DES OMBRES, de Michael Cristofer; traduction et adaptation de René Dionne, production du Trident. Mise en scène de Marie Laberge, scénographie Denis Denoncourt, avec Denise Gagnon et Rémy Girard (Maggie et Joe), Marie Tifo et Raymond Bouchard (Beverley et Brian), Benjamin Roy et Micheline Bernard (Félicité et Agnès), Reynald Robinson (Steve), Jacques Girard (Mark) et Jean-Pierre Matte (l'interviewer). Salle Octave-Crémazie, représentation de mercredi, le 7.



Le Soleil, André Boucher

Tout ce qui reste aux humains, quand ils ont tout perdu, c'est l'espoir. Et ils passent toute leur vie à espérer une solution, une amélioration, un changement, un demain qui, peut-être...

Si la mort semble si terrible, c'est probablement parce qu'elle signifie la fin de cet espoir. Condamné à une mort toute proche, on doit apprendre à ne plus compter sur demain, parce que des "demains" il n'y en a plus, et qu'il faut très vite se reprendre et essayer de ne plus perdre de ce temps précieux qui reste.

"Le jardin des ombres" de Michael Cristofer, que Le Trident propose pour les prochaines semaines, réunit justement de ces êtres que la maladie conduit à une fin imminente. Ils ont choisi, avec les responsables de l'institution où on les soignent, de vivre une dernière expérience: attendre tranquillement la fin avec ceux qu'ils aiment, les traitements médicaux se limitant désormais à atténuer la douleur. Ils sont installés dans un pavillon spécial où ils peuvent recevoir les leurs, tout en étant suivis par une équipe de médecins et de psychologues.

Le propos de la pièce se trouve autant chez ces parents et amis, venus rejoindre les trois malades, que chez ceux-ci. La mort est omniprésente, mais pour parler de la vie. Quand il n'y a plus d'espoir, la "résignation" ou la sérénité restent; et comme dira Joe vers la fin du texte, il faut "essayer de vivre avec" les derniers moments qui restent.

Tout commence dans le calme: Joe, puis Brian, ont des interviews avec le psychologue, puis retrouvent leurs leurs. Maggie et Steve, la mère et le fils, rejoignent Joe, tandis que Beverly, l'ancienne épouse, revoit son Brian qui vit désormais avec Mark, un "ami dans le sens grec du mot". L'autre malade, Félicité, est avec sa fille, qui connaît ses propres problèmes. La vieille femme s'accroche à la vie dans l'espoir de revoir une autre de ses filles qui a disparu depuis des années. Alors que Brian et Joe ont atteint une certaine sérénité, Félicité résiste et se révolte continuellement. Son personnage est le plus désespéré du texte, mais elle continue d'attendre. Le courrier, l'heure qui passe, demain.

La vraie famille américaine, c'est Joe, Maggie et Steve. Ils ont des souvenirs, des rêves brisés, et si Maggie continue d'espérer, Joe sait qu'il n'y en aura plus, de demain, et demande à sa femme de l'aider à passer à travers la fin. Ils ont, au deuxième acte, une très belle scène que Denise Gagnon et Rémy Girard jouent avec une intensité qui touche tous les spectateurs. Steve, le fils de 14 ans, ne sait pas encore que son père va mourir. Il présente une situation grave et

Brian (Raymond Bouchard) et Beverley (Marie Tifo).

cherche à se ménager un peu de temps avec son père, pour lui raconter "toutes sortes de choses".

Entre Brian et Beverley subsiste une vieille complicité. Elle n'appartenait pas au même monde, et l'un et l'autre ont compris trop tard la nature de leur partenaire. Mark est la "p'tite folie" de Brian, désormais, l'oreille qui l'écoute, l'ami sur qui il compte. Vers la fin, Mark et Beverley ont une solide discussion sur l'amour et ce dont Brian a besoin. Encore une fois, Marie Tifo brûle les planches devant un Jacques Girard dont le personnage est écrasé par les événements. Le Brian de Raymond Bouchard est plus serein; il emploie ses dernières énergies à bien vivre ce qui lui reste et à ne rien laisser derrière qui n'ait été fait ou exprimé.

La pièce est écrite en dialogues qui s'entrecroisent, à certains moments. La maison où vivent les personnages n'a qu'une porte, et est entourée d'arbres qui, dans la scénographie de Denoncourt, évoquent les barreaux d'une cage. A plusieurs reprises, on parlera de l'odeur de la mort qui imprègne déjà les condamnés.

Le spectateur peut toujours se défilier, tenter d'échapper à l'émotion en se disant: "C'est américain, ça n'est pas d'ici..." Il reste toujours que la mort est l'issue inéluctable et connue pour tous les humains, et que trop souvent, on perd un temps précieux à se chicaner pour un jambon ou un coupe-vent aimé. Marie Laberge a réussi son premier "gros show" puisque le message passe et occupe toute la place, malgré les différents niveaux de langage, l'adaptation et la difficulté que posent certains des personnages moins bien cernés par l'auteur.

A voir sereinement, pour mieux vivre après.

Martine CORRIVAUT

POUR LA PREMIERE FOIS LA VIE DU KING PORTEE A L'ECRAN!

LE ROMAN D'ELVIS

LE FILM SPECTACULAIRE ACCLAME DANS LE MONDE ENTIER!

V.F. de "ELVIS THE MOVIE"

KURT RUSSEL SHELLY WINTERS PAT HINGLE SEASON HUBLEY

OPERATION FIN DU MONDE

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

Anniversaire de la mort de l'organiste J.-Marie Bussièrès

Il y a un an maintenant, un cancer emportait l'organiste québécois Jean-Marie Bussièrès. Cet anniversaire sera commémoré dimanche, à 10h, en l'église du Très-Saint-Sacrement de Québec, où l'on pourra entendre une messe de Jean-Marie Bussièrès. Ce dernier a été attaché, pendant près de 50 ans, à la paroisse du Très-Saint-Sacrement, dont il était l'organiste. En plus d'être concertiste, M. Bussièrès a enseigné l'orgue.

CINEMAS ODEON

L'ÉNERGIE NUCLEAIRE. RESSOURCE DE L'AVENIR OU FLEAU DEVASTATEUR? devaient-ils révéler à la population le danger qui la menaçait, sans pour autant mettre leur vie en danger?

POUR TOUS

3^e Sem.

JACK LEMMON JANE FONDA MICHAEL DOUGLAS

Le Syndrome Chinois

HORAIRE: Aloha: 15h50, 19h50; Syndrome: 13h30, 17h25, 21h20.

LE DAUPHIN

Les moins de 14ans \$1.50

un idéal érotique

"L'Innocent" un succès magnifique

MARTIN MALINA. Montreal Star

Le film le plus exaltant et le plus sensuel de Visconti superbement exécuté, dramatiquement dirigé.

- VOGUE

Je recommande L'Innocent... Un poème sincère et raffiné venu d'outre-tombe.

- VILLAGE VOICE

GIANCARLO GIANNINI LAURA ANTONELLI JENNIFER O'NEILL

L'Innocent

Un film de LUCHINO VISCONTI

HORAIRE: 14h00, 16h30, 19h00, 21h20.

FRONTENAC I

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

Quel éblouissement! Quelles images! Quelle mise en scène!

Et que ça change des merdouilles dont on est affligé semaine après semaine.

Plaisir des yeux, plaisir sensuel avant tout.

Magnifiquement interprétés.

Un film parfait.

SERGE DUSSAULT. La Presse

14 ANS

FRONTENAC I

STATIONNEMENT INTERIEUR

"ILS" se cachent parmi la population de St-Tropez!

POUR TOUS

Le gendarme les a démasqués mais personne ne veut le croire!

LES SITUATIONS LES PLUS COCCASSES. LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

4^e Sem.

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

LOUIS DE FUNES

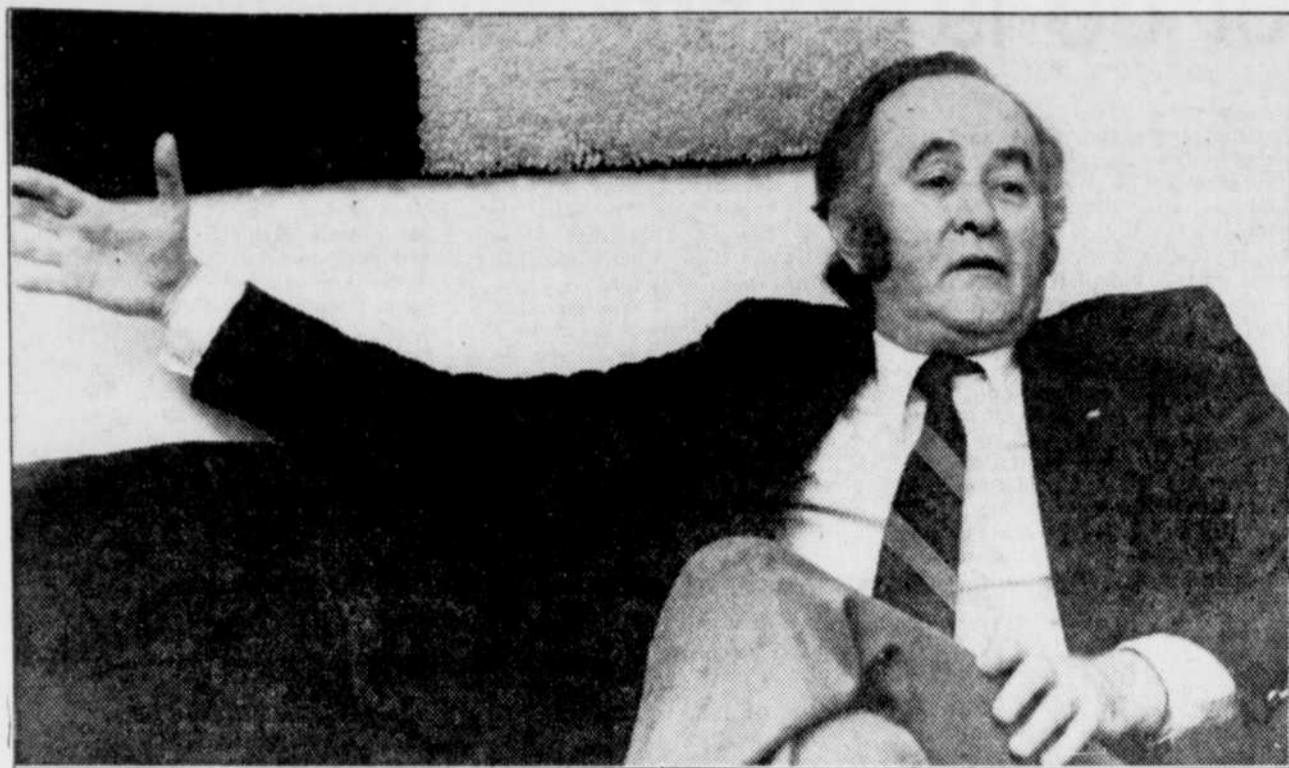
HORAIRE: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30.

FRONTENAC II

Adolescents 14-17ANS avec carte d'identité et photo \$2.50

PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE

Vaugeois jongle avec de faux problèmes (O'Neill)



M. Louis O'Neill, ex-ministre des Communications.

Le Soleil, Jean Vallières

par Paul BENNETT

Au lieu de se demander si le dossier du cinéma devrait demeurer au ministère des Communications ou retourner aux Affaires culturelles, le nouveau ministre des Communications, M. Denis Vaugeois, devrait s'attaquer aux vrais problèmes qui assaillent cette industrie.

Dans une entrevue exclusive accordée au SOLEIL, l'ex-ministre des Communications, M. Louis O'Neill, a soutenu que "le problème du cinéma n'a rien à voir avec le fait qu'il relève, depuis 1976, des Communications.

"Lors du sommet sur les industries culturelles, en décembre 1978, on a perdu la moitié de notre temps sur la structure, à discuter de la question de savoir si le cinéma devrait relever des Affaires culturelles plutôt que des Communications", note l'ancien ministre.

Or, selon M. O'Neill, il s'agit là d'un problème "tout à fait secondaire", qui ne fait aucunement avancer le dossier. Ce qu'il faut, c'est entreprendre au plus tôt de régler les "vrais" problèmes, qui en sont de production et surtout de distribution.

Selon M. O'Neill, qui fut, jusqu'en février 1978, à la fois ministre des Communications et des Affaires culturelles, les revendications de certains milieux pour que le cinéma retourne aux Affaires culturelles n'étaient reliées qu'à une question de prestige.

"On était porté à oublier que le ministère des Communications était lui aussi un ministère à vocation culturelle", souligne le député de Chauveau.

Il rappelle que le Comité ministériel permanent du développement culturel, présidé par le ministre d'Etat Camille Laurin, regroupe, outre les Affaires culturelles, les ministères des Communications, de l'Éducation et du Loisir, Chasse et Pêche.

"Quant à nous, de poursuivre M. O'Neill, plus on a réfléchi, plus il nous est apparu logique de laisser ce service aux Communications", étant donné le lien étroit entre le cinéma et les autres media modernes de communications, comme par exemple, la télévision.

Dossier "itinerant"

On sait que le rattachement du cinéma, et entre autres de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel (DGCA) aux Affaires culturelles, est une des hypothèses envisagées actuellement par M. Denis Vaugeois dans le cadre de sa réflexion sur l'avenir du ministère des Communications.

C'est au milieu de 1976 que le dossier du cinéma, qui

relevait jusqu'alors des Affaires culturelles, suivait M. Denis Hardy, muté aux Communications, alors que M. Jean-Paul L'Allier le remplaçait aux Affaires culturelles.

Depuis la prise du pouvoir du Parti québécois, la question du retour du cinéma aux Affaires culturelles a été soulevée à intervalles réguliers. La dernière querelle sur ce sujet avait éclaté lors du sommet culturel de décembre dernier, sans que la question soit cependant véritablement vidée.

Quant à M. O'Neill, il avait, en tant que ministre des Communications, procédé à de nombreuses consultations depuis le début de l'année, qui avaient abouti, en août dernier, à un document d'étape sur les modifications à apporter à la loi sur le cinéma.

M. O'Neill, qui était remplacé le 21 septembre dernier comme ministre des Communications, craint qu'un temps précieux soit encore perdu à bavarder de questions de structures, plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes, comme de reconnaître le rôle de la DGCA en matière de commandite gouvernementale.

Marcel Bélanger, ou la poésie sans commentaire



regis tremblay
littérature québécoise

"Autovampire... autophage... autodafe!"

Avec de pareils mots, aux relets d'auto...psie, dans la bouche auto...risée du présentateur Louis-Philippe Hébert, c'était auto...matique, nous étions embarqués dans le recital auto...mnal du poète Marcel Bélanger.

Présentation à ce point "étonnante", comme Bélanger le dira par la suite à Hébert, qu'elle sembla peser de toutes ses "autos" sur le poète, lorsqu'il se glissa quasi furtivement sous le spot rose de la scénette du Temporel. Caché derrière le micro-micro, il annonça qu'il ne ferait aucun commentaire sur les poèmes qu'il lirait. Il estimait sans doute que Hébert avait été suffisamment éloquent en parlant de "l'emprise narcissique" qu'exerçait sur Bélanger l'art poétique, ce médium "profondement conservateur".

Bélanger tint parole... ou presque. Il se fia à sa feuille de route. Il épicha systématiquement sa pile de recueils jusqu'aux feuilles de poèmes inédits, en dessous de ladite pile.

Il fit un seul commentaire. Quand ses "hums" devinrent gégnants, admirablement rendus par le nouveau système de son de Guy Cloutier, Bélanger demanda de l'eau. On lui offrit du lait. Et c'est alors qu'il livra ce commentaire: "Dégueulasse!" En tout bien tout humour.

Ce fut d'ailleurs l'unique occasion où l'humour pointa son nez dans le visage tragique de cette poésie masquée d'un loup noir. Le

poète lui-même fut parfaitement fidèle à son image, avec son regard bleu lointain, ses paupières lourdes, son front soucieux, sa voix presque intérieure.

Par la vertu de la voix de cette poésie hypnotique, par le fait de la petitesse du lieu, par la magie du dispositif sonore, toute l'assistance a semblé prisonnière de ce timbre discret mais omniprésent. Si j'étais pneumologue, je dirais que toute la pièce était devenue comme le poumon du poète!

Et il fallait pénétrer jusque-là, car la seule communication qu'établit le poète, ce fut avec son poème. Et c'est ainsi que nous sommes tous devenus lui, sous cette "emprise narcissique", comme l'avait dit Hébert. Nous avons tous été, individuellement, "le seul, le vaincu, le maudit". Nous nous sommes tous sentis déchirés, déchiquetés, déchus. Ce fut pétant de sacrificiel.

Tous ensemble, nous nous sommes interrogés avec le poète: "Qu'est-ce que je fais ici, moi avec mes mots crachés?"

L'art luxueux

Stanké, éditeur sans peur et sans déficit, se lance résolument dans l'édition de luxe, ce genre de bricole qui fait un velours au cœur de l'éditeur... et puis ça se vend bien... et pourquoi pas... et voilà.

M. Stanké International donne dans le québécois pure cenne en lançant d'abord un splendide album d'art consacré à Cornélius Kreighoff, dans la glorieuse collection "Les peintres du Québec", qui compte déjà de merveilleux livres — merveilleusement épaisés — sur Lemieux et Fortin, ainsi que sur Borduas et Suzor-Côté.

Il y a aussi une surprenante édition de "Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon, enrichie des aquarelles de Jean-Paul Ladouceur. Ce duo complémentaire Grognon-Ladouceur fait

l'objet d'une "édition de super luxe dans un coffret en bois de pin dont le tirage de tête est limité à cent exemplaires".

La "richesse" d'une culture, c'est un peu ça, et je suis pour, cent pour cent pour cent pour cent pour... D'autant plus que l'on m'envoie des exemplaires de promotions. Cher M. International!

Toujours dans le livre d'art Stanké, n'oublions pas "Jeux pour playboys". Je vous sers le kit de presse, c'est trop beau: "Voulez-vous jouer avec elle(s)? Ce livre vous propose de nombreux ébats intra-muros qui vous garantiront des heures et des heures de rires, de joies et de surprises... prévisibles. Si vous désirez vous familiariser avec le hockey sur gazon ou le saut à la corde, il vous faudra choisir un autre livre que celui-ci".

Et tout ça pour pas plus cher qu'une honnête revue porno.

Écriture homosexuelle

L'ADGQ (Association pour les droits de la communauté gaie du Québec) a tenu une table ronde sur la littérature, la semaine dernière, à Montréal... dans une salle de l'hôtel LaSalle.

Jean Basile, journaliste et écrivain, était le modérateur de cette réunion, et à ce titre, modéra les transports de Marie-Claire Blais, Yves Navarre, Paul Chamberland et Louky Bersianik.

Il est ressorti de cette discussion qu'il ne faut pas parler d'"écriture homosexuelle", mais d'écriture d'auteurs homosexuels, de même qu'on ne peut prétendre qu'il existe une "nature homosexuelle", mais une nature humaine, simplement.

C'était une façon de protester contre la coloration suspecte des lunettes avec lesquelles certaines personnes lisent les œuvres des écrivains homosexuels.

Audiences publiques sur le Musée du Québec fin novembre

Les audiences publiques sur "Le Musée du Québec en devenir" auront lieu à Montréal, les 22 et 23 novembre, au pavillon Hubert-Aquin de l'université du Québec, et à Québec, les 28 et 29 novembre, à l'amphithéâtre de l'édifice "G".

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, annonçait, en août dernier, son intention de faire du Musée du Québec un musée de la civilisation québécoise. Le ministère invitait alors les personnes et associations impliquées dans le projet de développement à présenter des mémoires, avant le 26 octobre, afin de faire connaître leurs commentaires et leurs suggestions.

Trente et un mémoires ont été soumis à l'attention des membres du Comité des audiences publiques. Parmi ceux qui se sont manifestés, on retrouve le Groupe de travail sur les musées scientifiques, le Comité pour la défense des musées d'art au Québec, le Conseil de la sculpture et le Conseil de la peinture du Québec, la Société des musées québécois, la Chambre blanche, le Conseil de la culture de Québec, le Conseil Attikamek-Montagnais, plusieurs sociétés d'historie.

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films

BELMONDO
dans
FLIC ou VOYOU

6^e SEM.

CANADIEN HORAIRE: 19h. et 21h.

QU'ARRIVE-T-IL QUAND LES ENFANTS GRANDISSENT ET LES PARENTS PAS?

Rich Kids

Horaire: 19h15 et 21h00.

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!

POUR TOUS

Molière

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

2^e SEM.

CINÉMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: Sam. et Dim.:
matinée 13h30, fin 17h30. Soirée: 19h00, fin 23h15. En sem.: 19h00, fin 23h15.

Ven., sam., dim. les 9, 10, 11 nov. Lun., mar., mer., jeu. les 12, 13, 14, 15 nov.

POUR TOUS

La suite de "Love Story" le film qui a fait pleurer le monde entier.

L'HISTOIRE D'OLIVIER
RYAN O'NEAL - CANDICE BERGEN
COMÉDIE DE PRODUCTIONS

VIOL ET CHÂTIMENT

18 ANS Adultes

La Petite

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR

Du cinéma captivant à PRIX D'ANTAN \$1.49 pour les 2 films

la boîte films
1044, 3^e AV. 523-5050

ATTENTION LES ENFANTS Matinée spéciale samedi 10 nov. à 13h30 au prix de **99¢**

Vous l'avez vu parler vous avez entendu ses confidences érotiques dans "LE SEXE QUI PARLE" Maintenant...

LE SEXE QUI PARLE N°2

UN FILM DE FREDERIC LANSAC

Plus: 2^e. GRAND FILM en Couleur

"AGENCE DU PLAISIR"

Représentation continue à compter de 1h30. Représentation à compter de: Semaine: 6h00 - Sam.-dim.: 1h15.

MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH EST 522-2828

ALOUETTE
STE-FOY 556-0592

RICKY SCHRODER FAYE DUNAWAY

LE CHAMPION

"SARAH"

avec Christopher PLUMMER, Tatum O'NEIL

CAPITOL
1111 ST-JEAN 694-0000

HORAIRE: Le Champion 12.45, 17.00, 21.20, Sarah 14.55, 19.15

"Faut trouver le joint" vous fera tout un effet.

tout trouver le joint

v. l. de "Up in Smoke"

3^e SEM.

EMPIRE
24 DE LA FRANÇOISE 692-2100

HORAIRE: 18h30, 20h05, 21h40

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Avec les champions du monde de Rock Acrobatique

SOYEZ PRÊTS... C'est maintenant l'ère du nouveau

ROCK 'n' ROLL

VERSION FRANÇAISE

le paris 1
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

UNE PERFORMANCE ...C'EST ÇA CAVALE ÉROTIQUE

2^e SEM.

SOUMISSION | 2^e FILM

le paris 3
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Horaire: Soumission: 12h30, 15h, 17h40, 20h15. Cavale érotique: 13h40, 16h15, 18h50, 21h00.

Dans un **COUP DE TÊTE** POUR TOUS

UN VOYOU DEVIENT VEDETTE SPORTIVE

C'EST DRÔLE! C'EST TORDANT! C'EST COMIQUE! C'EST FOU!

C'est PATRICK DEWAERE à son meilleur.

FRANCIS VEBER

2^e SEM.

le paris 2
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

De jeunes espionnes, agents SUPER SPECIAUX!

LES ACHARNÉES du SEXE

Les Males en Folie

le pigalle

315 RUE ST-JOSEPH 525-8724

Sous le signe de l'humour et de la communication



Lucie Bernard
arts visuels
(Collaboration spéciale)

Jacques Hamel m'a, en quelque sorte, averti de ne pas faire de comparaisons. Je n'en ferai point! Louis Rémillard, là-dessus, disait: Bo!

Deux expositions bien distinctes et deux artistes égaux. Au Parrain des artistes, Louis Rémillard et Jacques Hamel exposent leurs oeuvres jusqu'au 21 novembre.

Jacques Hamel

Né en 1954, fiche signalétique: ressemble à Beethoven, du moins au Ludwig dont il a fait le portrait. Il a étudié en communication graphique, et a eu pour professeur, entre autres, Antoine Dumas. A l'université Laval, il était un confrère de classe de Roberto Wilson, un p'tit gars de Québec qui s'est illustré récemment par ses conceptions et réalisations de pochettes de disques.

Depuis le temps des études, Jacques Hamel a fait un bon bout de chemin. S'imposant dans un monde très concurrentiel, il a touché, à travers la publicité, à l'illustration, et grâce à la télévision, à la conception de l'image graphique de présentation.

Antécédents impressionnants. C'est en partie sur ce passé que reposent ses oeuvres actuelles. Elles sont nées d'autre chose aussi:

du besoin de pousser une recherche plus personnelle et d'utiliser ses capacités techniques pour exprimer sa vision du monde.

Jacques Hamel n'est pas un être de demi-mesure, exigeant envers lui-même et désireux d'être bien compris. Avec la technique juste, efficace et présente de la communication graphique, il arrive à exprimer dans ses oeuvres une gamme très étendue de sentiments et de sensations.

Les illustrations à l'écoline sont réservées, entre autres, pour des portraits de ceux qu'il admire ou qu'il a beaucoup observés: Clapton, Charlebois, Beethoven... Il y relève le défi d'égaliser les illustrateurs américains de magazines prestigieux. Ses dessins à l'encre s'amusent à modifier la réalité en images surréelles.

Dans les peintures à l'huile, on a l'impression qu'il s'est engagé sur un terrain plus incertain ou plus nouveau. Ses vues de la ville semblent croquées sur le vif tellement les couleurs "flashent". Et ce n'est pas péjoratif, l'audace est une grande qualité pour un coloriste. Là où on peut décrocher, ce n'est pas au niveau de son traitement singulier de la couleur, c'est quand on pense à Antoine Dumas. Son influence est grande et Jacques Hamel l'admet

volontiers. Les influences étant faites pour être dépassées, avec un tempérament aussi déterminé que le sien et un bagage consistant en originalité (par ses dessins réalité-fiction et son utilisation sans compromis et persuasive de l'illustration), on reparlera sûrement de Jacques Hamel. Il ne fait pas que s'adresser à un vaste public, il le touche à coup sûr.

Louis Rémillard

Vingt-six ans, il réalise des bandes dessinées depuis bien avant

ses études en dessin publicitaire et en graphisme au cégep de Sainte-Foy. Tout ce qu'il a pu acquérir, tant par la technique que par ses sources d'inspiration (tel un voyage en Amérique centrale), s'intègre dans un tout harmonieux basé sur le monde enchanteur de la bande dessinée.

Dans son exposition, il n'y a qu'une seule véritable b.d. mettant en scène une histoire de samouraï et de rat. Humour cocasse qui tourne l'absurde en sourire et brille surtout par le charme et l'efficacité du dessin.

Ses aquarelles, dessins, sérigraphies, opèrent tous cette transformation de divers aspects de la vie par le positif de l'humour. Ne tentez pas de l'identifier à un dessinateur bien connu, il pourrait rivaliser avec plusieurs. A l'intérieur de ce type d'images, enjouées, méditatives, féeriques, il fait preuve d'une grande polyvalence. La plupart du temps, la composition est simple, directe, et même quand les détails abondent, tout demeure léger.

Le contenu qu'on accueille avec un ravissement d'enfant n'est pas

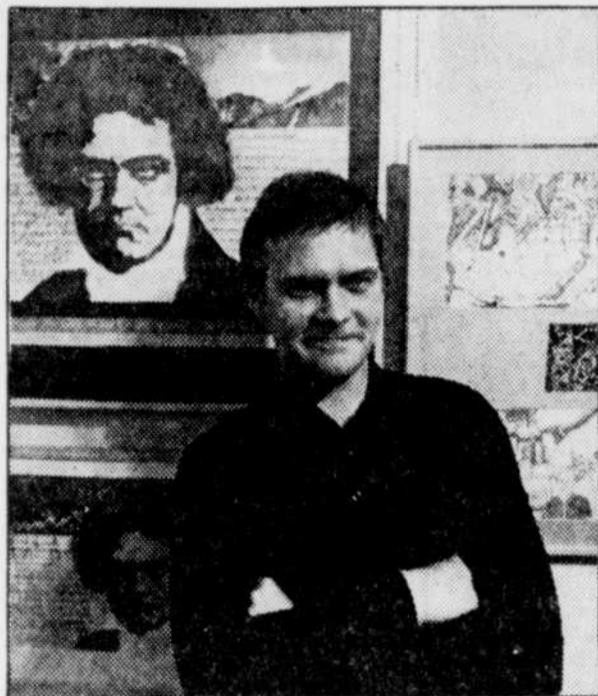
dépourvu d'un sens profond, à certains moments, comme dans "De quel côté est le bout du monde", qui nous amène à philosopher un peu sur le mode du comble masqué de Mandryka. La comparaison n'est qu'évocatrice; dans les formes, Louis Rémillard va beaucoup plus dans le sens d'une composition picturale.

Le sourire est parfois détourné: "Chasser le zèbre à roulettes au pays des grands mamous". C'est frais, amusant et toujours d'une grande qualité esthétique. "Quand nous serons libres, le pot le sera aussi": Louis Rémillard semble déjà libre de s'émerveiller devant tout. Il trouve une façon nouvelle et poétique de s'exprimer avec des thèmes que d'autres trouveraient usés.

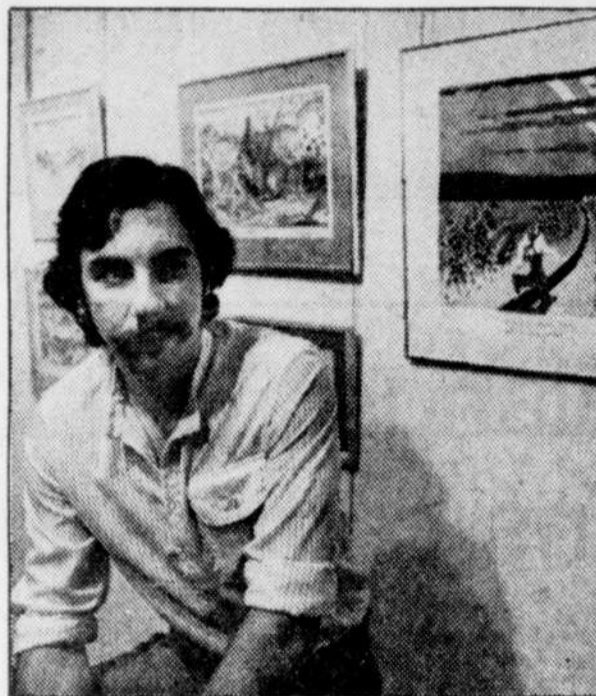
Se retrouver seul dans un bar et voir des cravates partout, observer quelqu'un qui profite du soleil et de sa chaise-longue... tous les sujets sont bons pour qui sait les voir.

Féerie des contes: "Les elfes aussi parlaient aux arbres". Si je vous parle abondamment de titres, c'est qu'ils sont suffisamment clairs pour susciter des images. Autre aspect de la b.d.: concordance des mots et des formes. Chacune des images de Louis Rémillard pourrait être un moment choisi d'une belle ou drôle histoire.

Donc, au Parrain des artistes, deux expositions différentes, par des créateurs de Québec, qui se rejoignent sur le plan de la qualité. Si vous voulez en savoir plus long, allez-y, vous ferez la connaissance en même temps du parrain, Roland Castonguay, qui a l'oeil sur "ses jeunes", et vous découvrirez une galerie où règne l'esprit de famille.



Moi, c'est Jacques... et lui, c'est Louis (à droite).



Le Soleil, André Boucher

Ordre initiatique Osiris Inc.
Lundi le 12 nov. à 19h30
soirée d'introduction, entrée libre
KUNDALINI YOGA
avec SWAMI SHANTI CHANDRANANDA GIRI
335, St-Joseph est, local 200

Juré rappelé à l'ordre, au MAC

(MRC) — Le directeur du Service du théâtre aux Affaires culturelles, M. Pierre-

Denis Cantin, a tenu, hier, à faire une mise au point concernant les déclarations d'un

des membres des jurys, formés par le MAC pour l'étude des dossiers du Jeune théâtre, l'été dernier.

Dans un document remis aux délégués du congrès de l'Association du jeune théâtre (AQJT) en fin de semaine dernière, et dont faisait état la chronique de théâtre du SOLEIL, mercredi, Mme Odette Gagnon dénonçait la caricature de démocratie pratiquée par le ministère, dans le fonctionnement des comités d'étude des dossiers

des compagnies théâtrales non institutionnalisées.

Le représentant du ministère s'étonne d'abord du fait que Mme Gagnon reprenne la parole qu'elle avait donnée de garder confidentiels la composition, le fonctionnement et les discussions entraînant les décisions du jury auquel elle participait. "Il s'agit là d'un manque fla-

grant à un minimum d'éthique professionnelle et au respect des autres membres du jury, dont elle laisse entendre qu'ils ont pu être manipulés", explique M. Cantin.

Le fonctionnaire s'étonne aussi que Mme Gagnon avance que les jurys aient pu être forcés de recommander des coupures aux troupes quand, dans au moins un cas et pour une troupe faisant partie de l'AQJT, elle s'est elle-même fait défenseur de la coupure de la subvention.

De plus, dans "les règles du jeu auxquelles tous les jurés avaient souscrits", on avait admis, comme principe de base, le droit d'enregistrer sa dissidence à une décision. Or, Mme Gagnon a entériné, par sa signature, toutes les recommandations du jury", ajoute M. Cantin, documents en main.

"Nous sommes conscients d'avoir utilisé une nouvelle mécanique, cette année, et que cette mécanique aura besoin d'ajustements. C'est pourquoi nous avons entrepris un processus de consultation auprès des troupes et organismes, afin d'obtenir leurs commentaires et recommandations d'ici le 30 novembre. Les délais sont courts, mais si nous voulons pouvoir rajuster ce qui doit l'être, il nous faut faire vite."

Certaines recommandations, issues du congrès de l'AQJT en fin de semaine, vont dans ce sens, et la direction du Service du théâtre croit que le mécanisme utilisé cette année pourra, dans l'avenir, donner des résultats positifs.

Le Théâtre de la Bordée
1091, rue St-Jean
présente
du 9 nov. au 2 déc. à 20h30
(relâche lundi)

Signe particulier: rêveur
comédie policière
avec Marie Aubut - Yves Bourque - Jean-Jacqui Boutet - Raymonde Gagnier - Ginette Guay - Pierre Powers - Musicien: Pierre Potvin.

REPRISE DÈS CE SOIR à la demande générale

Réervations: 682-1445, avant 18h - 694-9631, après 18h.
Billets en vente: Tabagie du Vieux Quartier: 1071, rue St-Jean
Théâtre de la Bordée: 1091 1/2, rue St-Jean
Une collaboration CHRC

DIMANCHE SOIR
c'est la soirée entre amis
MUSIQUE POPULAIRE et CANADIENNE
ARTISTE INVITÉ — AMATEURS

CLUB LAFAYETTE
Danse sociale

Vendredi — samedi — dimanche
Un rendez-vous pour les gens de tous les âges.

585, boul. Charest est, Québec
522-2053

LES GRANDS EXPLORATEURS Une production Explo-Mundo
SAISON 79-80

LA BOLIVIE TIAHUANACO POUR TOUS

A 4000 mètres d'altitude, en plein coeur de la Cordillère des Andes.
MICHEL DRACHOUSSOF
Transportera le spectateur au-delà de l'imagination dans sa grande aventure
Du 8 au 11 nov. incl. à 20h30
Prix d'entrée: \$4.00

Billets en vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les marchés JATO de Québec (Place de l'Oratoire), Ville-Neuve (boul. des Chutes), L'Assommoir (rue St-Georges), Limoilou (rue Avenue), Ste-Foy (St-Louis-de-France).

CE SOIR et jusqu'au 11 nov.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

THÉÂTRE MIDI
Au Salon du Grand Théâtre de Québec

MICHEL TREMBLAY
SURPRISE SURPRISE

avec en scène: Marie-Estève Gagnier, scénariste: Yves Gaudin, direction de production: Basile Des Rochers

Ginette Guay, Claudine Raymond, Marie-Estève Gagnier

du 9 octobre au 30 novembre à 12h10
2\$/casse-croûte disponible sur place

Place Royale en automne

Les Amis du folklore cette chorale de la Malbaie présente chansons, monologues, danses, sketches et histoires ce soir et demain à 20h à la maison Soumandre

Michel Langevin concert de guitare classique commenté dimanche à 14h30 à la maison Soumandre

Ministère des Affaires culturelles Direction générale du patrimoine

Le Trident
Direction artistique: Guillermo de Andrea
Du 6 novembre au 8 décembre 1979 à 20h30 du mardi au samedi inclusivement
Billets: Mardi: \$5.00 Mercredi et jeudi: \$6.00 Vendredi: \$7.00 Samedi: \$8.00

Mise en scène: Marie Laberge
Décors et costumes: Denis Denoncourt
Adaptation québécoise: René Dionne
Éclairages: Denis Mailloux, assisté de Gérard Saint-Laurent
Musique: Jean-Fernand Girard
Maquillages et coiffures: Yvan Gaudin

Avec: Micheline Bernard Raymond Bouchard Denise Gagnon Jacques Girard Rémy Girard Jean-Pierre Matte Reynald Robinson Benjamin Roy Marie Tilo

de Michael Cristofer
Le jardin des ombres

Grand Théâtre de Québec Salle Octave-Cremazie

Samedi, 17 novembre, 20h30
BEAUSOLEIL BROUSSARD

INSTITUT CANADIEN
42, St-Stanislas
Billets en vente: Disques 89, 1089 rue Carter et Jac et Jill, Plaza Laval.

En collaboration avec **Choi 98.5m**

POUR VOUS LES 30-60

DISCO-CLUB 3060
550, DE LA COURONNE
TEL.: 524-2040

DU NOUVEAU...

2 SALLES

2 ORCHESTRÉS

2 MUSIQUES
canadienne et populaire
Du mercredi au dimanche

"Dieppe 1942", document choquant sur un désastre



Yves Bernier
radio-
télévision

"Dieppe 1942", deux films pour la télévision de 90 minutes chacun, sur l'un des événements les plus traumatisants de la Seconde Guerre mondiale, sera présenté par le réseau anglais de Radio-Canada, dimanche et lundi soir prochain, à 21h30.

Dimanche matin, à 10h30, les deux réseaux transmettront en direct les cérémonies du Jour du Souvenir, du Cénotaphe, à Ottawa. Mais cette année, la CBC a produit un film documentaire spécial de

grande envergure sur l'un des plus grands désastres militaires du conflit.

Environ 20 pour 100 des forces canadiennes à Dieppe étaient composées de Canadiens français, la majorité faisant partie du régiment des Fusiliers Mont-Royal.

Le réalisateur Terence Macartney-Filgate a mis un an à réaliser cette grande fresque qui marque une seule journée dans l'histoire du Canada. Pour la CBC, l'oeuvre est importante, d'autant plus que la grande majorité des soldats canadiens à Dieppe étaient anglophones.

Par surcroît, avec le temps, les documents d'archives de plusieurs pays ont révélé l'inutilité de l'opération qui a coûté la vie à des milliers de nos concitoyens. A ce moment-ci, les révélations de "Diep-

pe 1942" vont sûrement surprendre, et même en choquer plusieurs.

La vérité historique

Le 19 août 1942, les Alliés lancent l'opération Jubilé, une attaque de front de la ville-forteresse allemande de Dieppe, sur la côte française.

On connaît la suite. Les Alliés sont battus à plate couture, les forces canadiennes subissent leurs plus lourdes pertes du conflit.

"Plus de 2.400 d'entre nous ont été faits prisonniers, pendant 32 mois", nous disait M. Georges Giguère, président national de l'Association des combattants et prisonniers de guerre de Dieppe.

Pendant 13 mois, nous avons été attachés continuellement avec des chaînes, et nous avons subi une

marche forcée de trois mois à partir de janvier 1944", dit-il.

Pour cela, il reçoit depuis 1976 (loi C-92) une compensation fédérale de \$169.81 par mois, en tant que vétéran marié.

Le document

Le film de Filgate, divisé en deux parties, a comme titres: "The Battle Begins" et "Echoes of Disaster".

Avec des documents filmés authentiques tournés par les autorités allemandes et les Alliés, on verra le déroulement de la bataille et ses conséquences, où les survivants racontent leur participation.

Des vétérans canadiens, allemands, britanniques et américains sont retournés sur les lieux pour les besoins de la production, et ont été filmés à l'endroit où ils se trouvaient durant le combat.

Brereton Greenhous, historien responsable du Directorate of History, à Ottawa, déclarait: "... en cette époque où les jeux de guerre sont à la mode et où la guerre est romancée de plus en plus, ce film traite l'idée du combat à mort de façon sobre, réaliste, mettant en évidence la perte inutile et la futilité politique de la guerre, sans verbiage sentimental. En même temps, on a développé l'importance de la psychologie du combat en première ligne, ce que l'on voit rarement dans les films fictifs ou non fictifs sur l'homme à la guerre."

"Comme si j'étais là"

William Whitehead, scénariste du documentaire, se rappelle exactement ce qu'il faisait le 19 août 1942. Il avait 11 ans et pêchait dans un lac, en Saskatchewan.

Depuis un an, il travaille sur la production de "Dieppe 1942"; et l'été dernier, il s'est rendu dans cette ville de France pour le tournage de scènes avec des vétérans du Canada, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Il a parlé avec eux, il a écouté leurs histoires.

"Soudain, j'étais au beau milieu des souvenirs très intenses et personnels de ces hommes qui ont combattu ce jour-là, dans un autre monde", fait-il remarquer. "J'ai commencé à me sentir comme si j'avais été là."

On verra à la narration comment il a vraiment ressenti la bataille.

Rayonnement de CJMF

Quand le nouvel FM de Québec avait fait sa demande de licence de radiodiffusion au CRTS l'an dernier, il était prévu que son antenne allait reposer sur la tour de CHOI-FM, au pied du mont Bélair.



Il n'a que 22 ans. Quand il était jeune et que tous ses amis voulaient des bâtons de hockey ou des ballons de football, il voulait un casque allemand. Gordon Wilson a fait 10 aquarelles sur Dieppe, et ses travaux font partie du commentaire de la CBC.

En cours de route, on s'est aperçu que cela n'allait pas être possible, parce que la tour ne pouvait supporter deux installations, et qu'en s'installant au pied de la montagne, le rayonnement n'incluait pas Portneuf, la Beauce et Montmagny.

On s'est adressé immédiatement au CRTS, qui a approuvé un changement de site. CJMF est donc

installé sur le dessus du mont Bélair, et son rayonnement couvre la région avec satisfaction.

Mais étant donné que les activités du CRTS sont toutes publiques, CJMF lui a fait parvenir une demande de "modification de licence", qui sera présentée à la prochaine audience publique, même si la décision a déjà été rendue. Question de formalité...

voir et entendre

Deux émissions à remarquer ce soir: à 20h30, à Radio-Canada (canal 11), HORS-SERIE nous offre une mini-série de grande qualité sur MARTIN LUTHER KING (six épisodes), réalisée aux Etats-Unis.

Puis, à 21h30, deuxième émission de L'ENJEU, au même poste. Cette semaine, le magazine sur le débat référendaire doit avoir été modifié.

Samedi

À 16h30, Télé-4, DES IMAGES ET DES HOMMES. Une émission spéciale d'une heure sur le 40e anniversaire de l'Office national du film. En particulier, "Le grand héron", film extraordinaire réalisé par J.L. Frund.

À 21h, Radio-Québec (canal 15), IL ETAIT UN MUSICIEN, ce soir: Ravel.

Dimanche

À 10h30, aux deux réseaux de Radio-Canada (canaux 5 et 11), LE JOUR DU SOUVENIR, du Cénotaphe, à Ottawa.

À 19h, réseau TVA (canal 4), GILBERT BECAUD AU QUEBEC.

À 19h30, aux Beaux-Dimanches, Radio-Canada (canal 11), RENE SIMARD en première partie et LES MAL AIMES, de Mauriac, réalisation de Paul Blouin.

À 21h30, à la CBC (canal 5), DIEPPE 1942, film documentaire en deux parties (voir chronique ci-haut).



Jennifer Hodge, assistante du réalisateur Terence Macartney-Filgate (à droite), examine avec lui un modèle réduit du type de barge de débarquement utilisé à Dieppe.

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble.

CABLEVISION NATIONALE ITEE
abonnez-vous aux sports
tél.: 529-9361

- Local**
- (14) Québec CFCM-TV
 - (15) Québec CKMI-TV
 - (11) Québec CBVT
 - (13) Radio-Québec CIVQ
- Câble**
- (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
 - (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
 - (11) Québec CBVT diffusé au 5
 - (3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
 - (9) CNL Cablevision Nat. Ltee (division du Québec)
 - (12) Montréal CFCF-TV (CTV)
- (15) Radio-Québec CIVQ**
- (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13
 - (99) Télévision Française au Québec diffusé au 10
- Câble - Convertisseur**
- (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
 - (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
 - (8) Trois-Rivières CIEM-TV diffusé au 24
 - (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
 - (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

- 19.00**
- 1 Aujourd'hui le 9 novembre
 - 5 Around the City
 - 5p Carol Burnett and Friends
 - 9-13 A cause de mon oncle
 - 7-8-10 Tout un monde
- 20.00**
- 3 Dallas
 - 4 La Mère Michel
 - 5 The Lawrence Welk Show
 - 5p-12 Eischied
 - 7-8-10 Tout un monde
- 21.00**
- 12 Stockard Channing in Just Friend
 - 22 The Mary Tyler Moore Show
 - 99 Midi-première
 - R-Q La vie parlementaire. Avec Lise Lebel et Jean-Claude Poirard.
- 22.00**
- 3 The Crosswits
 - 4-7-8 Au féminin pluriel
 - 5 Flappers
 - 5p M-A-S-H
 - 9 Chacun son tour - "Quebec chômage"
 - 11 Génies en herbe
 - 12 Grand Old Country
 - 13 Les Pierrafeu
 - 22 The Bob Newhart Show
 - 99 Variétés - "Jazz en Aquitaine"
- 23.00**
- 3 The Incredible Hulk
 - 4-7-8 A ne pas manquer - Sylvie Vartan au Palais des Congrès
 - 5 Archie Bunker's Place
 - 5p Shirley
 - 9-11-13 Frédéric
 - 12 Fantasy Island
 - 22 All-Star Family Feud
 - R-Q Contre-jour: "Le mur" - Face au mur de silence qu'est son fils, Marthe V Dubois se rend compte de la manipulation et du chantage dont elle est victime.
- 23.30**
- 5 Front Page Challenge
 - 9-11-13 Hors-Série: "Martin Luther King". Avec Paul Winfield et Ossie Davis (1ère de 6) - Aux Etats-Unis, l'homme qui a rencontré avec son mari Martin Luther King Jr. et ses premières années comme leader pacifiste des Noirs d'Alabama d'abord, puis des Etats-Unis.
 - 99 Au théâtre ce soir: "L'héritière"
 - R-Q Charlie Brown
- 24.00**
- 3-12 The Dukes of Hazzard
 - 4-7-8 La parole est à vous
 - 5 The Tommy Hunter Show
 - 5p The Rockford Files
 - 22 Friday Night Movie: "Topper" Avec Kate Jackson et Jack Warden.
 - R-Q Des livres et nous
- 24.30**
- 9-11-13 L'enjeu - Débats sur le livre blanc sur le projet souveraineté-association
 - R-Q Les ballets - Cette semaine, deux oeuvres de Stravinsky "Agon" et "Concerto pour violon"

- 23.10**
- 9-11-13 Nouvelles du sport
 - 99 Actualités régionales
 - 23.15
 - 4-7-8 Bonsoir le monde
- 23.20**
- 9 Ciné-Soir: "Le cercueil vivant". G.-B. 1969.
 - 11 Cinéma: "Le téléphone rose". Fr. 1975.
 - 13 Sport plus
 - 23.21
 - 12 Pulse
 - 23.25
 - 5 The Mike Douglas Show. Inv. Loni Anderson et Larry Wilcox.
- 23.30**
- 3 The Night Stalker
 - 5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
 - 13 Programme double: (4) "La mariée sanglante". Esp. 1972 ET "La révolte des cipayes". E.-U. 1954.
 - 22 Charlie's Angels
 - 24.00
 - 4 En Pantouffes: "Une messe pour Dracula". G.-B. 1969.
 - 7-8 Film: "Les félins". Fr. 1971.
- 23.30 9-11-13 Hors-Série**

- 12 The Twelve Midnight Movies: Programme Double**
- "Westworld". E.-U. 1973 ET "A Case of Rape". E.-U. 1974.
- 00.30**
- 3 CBS Late Movie: "Beyond the Door". Avec Juliet Mills.
 - 00.50
 - 9 Les Noctambules: "Crépuscule sanglant". E.-U. 1955.
 - 5 Music with Marc Legrand
 - 01.00
 - 5p The Midnight Special
 - 01.02
 - 5 Sign Off
 - 01.05
 - 11 Ciné-Nuit: "La générale". Mex. 1970.
 - 01.33
 - 4 Musique Marc Legrand
 - 01.41
 - 4 Fin des émissions.
- samedi**
- 06.00**
- 12 University of the Air
 - 06.30
 - 3 Sunrise Semester
- 07.00**
- 3 The Six Million Dollar Man
 - 4 Mire et Musique
 - 5p The Little Rascals
 - 12 Untamed World
- 07.09**
- 4 Musique Marc Legrand
 - 07.15
 - 4 Dessins animés
 - 07.30
 - 12 Let's Go
 - 22 Infinity Factory
 - 08.00
 - 3 The New Adventures of Mighty Mouse and Heckle and Jeckle
 - 4-7 Fanfan Dédé
 - 5p The Daily Duck Show
 - 9 Les Pierrafeu
 - 12 The Pink Panther
 - 13 Wickie
 - 22 The World's Greatest Super-friends
 - 08.30
 - 4-7 Fusée XL-5
 - 5p Gaspard and the Angels
 - 9-11-13 Passe-partout
 - 12 Scooby-doo
 - 09.00
 - 3 The Bugs Bunny/Road Runner Show
 - 4 Goldorak
 - 5p Fred & Barney Meet the Thing
 - 7-8 Les cadets de la forêt
 - 9-11-13 Le capitaine Caverno
 - 12 Battle of the Planets
 - 22 The Plasticman Comedy Adventure Show
 - 09.30
 - 4-7-8 Tonnerre
- 9-11-13 Le club des cinq**
- 12 The Flintstones
 - 99 Journal samedi et demi
 - 10.00
 - 4 Samedi-jeunesse
 - 7-8 Yogi l'ours
 - 5p The Super Globetrotters
 - 9-11-13 Les héros du samedi
 - 12 Rocket Robin Hood
 - 10.15
 - 5 Test Pattern & Music
 - 10.24
 - 5 Music with Marc Legrand
 - 10.30
 - 3 The All-new Popeye Hour
 - 4 De tout de tous
 - 5 Sesame Street
 - 5p The New SHMOO
 - 7-8 Club
 - 12 Swiss Family Robinson
 - 99 Les animaux chez eux
 - 11.00
 - 4-7-8 D'une politique à l'autre
 - 5p Flash Gordon
 - 9-13 Biblin
 - 11 Albalor
 - 12 The Bionic Woman
 - 99 Evénements sportifs: "Jeux du stade"
 - 11.30
 - 3 The New Fat Albert Show
 - 5 Green Double Decker
 - 5p Godzilla
 - 9-11-13 Téléjeans
 - 22 Scooby and Scrappy Doo



Sylvie Vartan en spectacle au Palais des Congrès



La première ce soir de "Martin Luther King" présenté à "Hors-Série"

- les films**
- Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.
- vendredi**
- 23.20**
- 9 Ciné-Soir: (5) "Le cercueil vivant". G.-B. 1969. Drame d'horreur de G. Hessler avec Vincent Price, Christopher Lee et Alastair Williamson. - Après des épreuves horribles, un homme défiguré entend de se venger sur ceux qui l'ont lésé.
 - 11 Cinéma: (4) "Le téléphone rose". Fr. 1975. Comédie de mœurs de E. Molinaro avec Pierre Mondy, Mireille Darc et Michel Lonsdale. - Venu à Paris négocier la vente de sa fabrique, un industriel de province s'prend d'une call-girl.
 - 23.30
 - 13 Programme Double: (4) "La mariée sanglante". Esp. 1972. Drame fantastique de V. Aranda avec Simon Andreu, Mariel Martin et Alexandra Bastedo. - L'épouse d'un jeune noble souffre de cauchemars où une femme en robe de mariée la pousse à commettre des violences sanglantes.
- ET (5) "La révolte des cipayes". E.-U. 1954.** Film d'aventures de L. Benedek avec Rock Hudson, Arlene Dahl et Ursula Thiess. - Aux Indes, un chasseur découvre les préparatifs d'une révolte.
- 24.00**
- 4 En Pantouffes: (4) "Une messe pour Dracula". G.-B. 1969. Drame d'horreur de P. Saddy avec Christopher Lee, Geoffrey Keen et Linda Hayden. - Trois bourgeois anglais à la recherche de sensations nouvelles se trouvent aux prises avec un aristocrate en qui s'est réincarné Dracula.
 - 7-8 Film: (6) "Les félins". Fr. 1971. Drame de D. Daert avec Janine Reynaud, Nathalie Zeiger et Jacques Isnard. - La directrice d'une maison de couture cherche à briser la liaison de son mari avec un mannequin.
 - 12 The Twelve Midnight Movies: Programme Double: (4) "Westworld". E.-U. 1973. Drame de science-fiction de M.
- Chrichton avec Richard Benjamin, Yul Brynner et James Brolin.** - Un père d'amusement offre à ses visiteurs de vivre dans le cadre et les moeurs de trois époques différentes à l'aide de robots programmés à forme humaine.
- ET (4) "A Case of Rape". E.-U. 1974.** Drame de B. Sagal avec Elizabeth Montgomery, William Daniels et Cliff Potts. - Une jeune femme victime d'un viol poursuit en justice son ravisseur.
- 00.50**
- 9 Les Noctambules: (5) "Crépuscule sanglant". E.-U. 1955. Western de J. Arnold avec Rory Calhoun, Martha Hyer et Dean Jagger. - Un ancien hors-la-loi devient l'adjoint d'un shérif.
 - 01.05
 - 11 Ciné-Nuit: (5) "La générale". Mex. 1970. Drame de J. Banaag avec Maria Félix, Ignacio Lopez Tarso et Carlos Bracho. - Une jeune fille se joint à une bande de rebelles pour venger son frère abattu lâchement.

économie

Québec Téléphone investira quelque \$44 millions en 1980

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Québec Téléphone est-elle encore une compagnie qui ressemble à un tabouret à trois pattes?

Non, affirme son président, M. Raymond Sirois: "Québec Téléphone est une entreprise dont le rendement sur l'investissement est comparable à celui de Bell Canada."

Et le service aux abonnés?

"Meilleur que celui de Bell Canada parce que notre équipement est supérieur."

Des jours paisibles

Québec Téléphone pourra continuer à vivre des jours paisibles dans l'Est du Québec. Personne ne lui cherche des "poux". Seule, Bell Canada a droit à certains traitements de faveur de la part des Québécois.

C'est tellement vrai qu'à une question du journaliste du SOLEIL à M. Sirois, un intervenant a pris la parole pour dire que le service de Québec Téléphone était supérieur à celui de Bell Canada.

M. Raymond Sirois était aux anges.

M. Raymond Sirois était l'invité du Cercle de presse de Sept-Îles et profitait de l'occasion pour dévoiler les projets d'investissements de sa compagnie pour l'année 1980.

Ces investissements se chiffrent aux alentours de \$44 millions, dont 30 pour 100 proviendront du marché des capitaux.

Et parce que les taux d'intérêt sont exceptionnellement élevés ces temps derniers, ce sera les usagers qui en défraieront le coût.

C'est ainsi que M. Sirois a

admis que des augmentations du prix de l'abonnement étaient à prévoir dans le courant de l'année prochaine.

L'amélioration du service

Ce sera pour maintenir et améliorer ses services que la compagnie Québec Téléphone investira \$44 millions en 1980. Cette somme se décompose ainsi:

— \$28 millions serviront au développement du service local et interurbain;

— \$5 millions pour le remplacement des autocommutateurs de Saint-Flavien, Chandler et Mont-Joli par de l'équipement numérique;

— \$3 millions pour l'amélioration du réseau téléphonique et des services offerts aux clients: soit \$1 million pour les frais de remplacement du réseau interurbain.

\$650,000 pour la vérification sur place ou à distance de nouvelles méthodes de construction facilitant la conservation de l'énergie;

— \$500,000 pour la création de nouveaux îlots urbains, \$165,000 pour la conversion des taxiphones pour permettre certains appels sans dépôt de monnaie et \$100,000 pour l'enregistrement automatique des numéros dans certains secteurs;

\$3 millions seront consacrés au soutien administratif et aux travaux d'ingénierie; le tiers de cette somme servira à l'addition et au remplacement des véhicules et la moitié permettra la construction et l'agrandissement d'immeubles;

\$3 millions seront enfin dépensés pour des projets spéciaux dans les secteurs de la télédiffusion et de la transmission des données.

Le marché financier

Tirant des revenus de \$82 millions et générant des profits de l'ordre de 9 pour 100 (14,3 pour 100 sur l'investissement), Québec Téléphone est à même de financer à près de 70 pour 100 ses investissements. La différence vient du marché des capitaux.

Les actions de la compagnie se transigent aux alentours de \$22 et rapportent environ \$1,84, soit un rendement moyen, compte tenu des dégrèvements fiscaux, de l'ordre de 12 pour 100.

"C'est une bonne performance, mais c'est insuffisant en période de taux d'intérêt élevés", reconnaît M. Sirois.

Et pour appuyer ses dires, le président de la compagnie rappelle que chacun de ses

téléphones nécessite des investissements de \$1,400 en comparaison à \$700 pour Bell Canada.

Fin 1979, Québec Téléphone gèrera un "parc" de 268,000 lignes. Une année plus tard, fin 1980, ce nombre passera à 281,268.

Rappelons, pour terminer, que 54 pour 100 des actions de Québec Téléphone appartiennent à l'Anglo-Canadian Telephone, une filiale de la multinationale General Telephone and Electronics, dont le siège social est situé à Stamford, Connecticut.

M. Raymond Sirois a affirmé au SOLEIL que pas un cent de profit de Québec Téléphone n'était rapatrié aux États-Unis: "Les profits que nous versons à l'Anglo-Canadian sont réinvestis dans l'entreprise".

NOMINATION CHEZ NORDAIR



M. PAUL-A. PELLETIER

Monsieur André-F. Lizotte, Président Directeur général de Nordair, annonce la nomination de monsieur Paul-A. Pelletier au poste de Vice-Président adjoint, Services aux passagers. Monsieur Pelletier a une solide expérience de 14 ans dans l'industrie du transport aérien. Avec Nordair depuis 12 ans, il détenait auparavant le poste de Directeur des Services en vol. Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Pelletier sera responsable de tous les services en vol de la Société.

Indice de la Banque Royale à la hausse

"Même si le deuxième gain consécutif que vient d'enregistrer l'"Ecoindicateur" constitue un signe encourageant, il est prématuré d'en conclure que l'indice de la Banque Royale suit maintenant une tendance ascendante soutenue."

Tel a été le commentaire qu'a fait hier M. Robert Baguley, sous-économiste en chef à la Banque Royale, lorsqu'on lui a demandé ses estimations de l'"Ecoindicateur" pour le troisième trimestre de 1979.

Cet indice de la Banque Royale, qui permet de prévoir l'évolution de l'activité économique au Canada, a progressé à un taux annuel estimé de 1,7 pour 100 au troisième trimestre. Il s'élève maintenant à 104,97, en hausse par rapport aux 104,52 (chiffre révisé à la baisse) atteints au deuxième trimestre.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a clôturé, hier, en baisse de 9-100 à \$1,1858 face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 2,58 à \$2,4698.

Les céréaliculteurs vont demander un plan conjoint de mise en marché

par Marc SAINT-PIERRE
envoyé spécial du Soleil

ST-HYACINTHE — La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (UPA) va demander incessamment à la Régie des marchés agricoles la mise en place d'un plan conjoint.

C'est ce qu'a révélé le président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, M. Réal Fradette, à l'occasion du mini-sommet sur l'industrie céréalière, hier, à Saint-Hyacinthe.

M. Fradette, qui a brossé un tableau de la situation d'ensemble auquel fait face le céréaliculteur au Québec à l'heure actuelle avait précédemment indiqué que la commercialisation des céréales au Québec peut être qualifiée de problématique.

L'offre des céréales n'est pas regroupée, a-t-il noté, la qualité des céréales laisse souvent à désirer et les

approvisionnements sont loin d'être fiables et continus."

Le président de la FPCCQ a indiqué que les producteurs sont très conscients des problèmes que ces lacunes occasionnent aux acheteurs. Les producteurs sont conscients, a-t-il ajouté, que la combinaison de ces éléments leur empêche l'accès aux marchés de l'alimentation humaine et même, les pénalise au niveau du marché de l'alimentation animale.

C'est pourquoi, a dit M. Fradette en substance, les céréaliculteurs se sont regroupés au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et vont demander un plan conjoint de mise en marché.

Cet outil, de l'avis du porte-parole des céréaliculteurs, leur permettra de regrouper l'offre des céréales afin de négocier les prix réels sur les marchés.

"Les producteurs, a-t-il dit, désirent structurer la commercialisation de leurs céréales afin de favoriser des

approvisionnements continus aux utilisateurs et améliorer les contrôles de la qualité de leurs produits."

Sécurité

Les acheteurs de céréales au Québec, a constaté M. Fradette, désirent obtenir plus de sécurité dans leur approvisionnement.

Le développement de la production céréalière au Québec, vu la proximité, leur permettra d'atteindre cet objectif, a-t-il dit. Le gouvernement actuel affiche une politique d'aide à l'augmentation du degré d'autosuffisance. Les producteurs veulent accroître leurs revenus. La production de céréales au Québec a un potentiel énorme. Les marchés seront difficilement saturables vu la demande totale tant pour la consommation animale que pour la consommation humaine.

M. Fradette a indiqué que les céréaliculteurs se regroupent pour mieux desservir ces marchés et développer ce potentiel.

Les Canadiens ne manqueront pas de pétrole cet hiver

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie a donné l'assurance aux Communes, hier, que les Canadiens ne manqueront pas de pétrole cet hiver, quelle que soit la situation en Iran.

M. Ray Hnatyshyn a expliqué qu'un pétrolier venait tout juste d'arriver d'Iran et qu'un autre était en route. Le troisième ne doit se rendre en Iran que le 1er janvier, ce qui signifie que l'hiver sera pratiquement terminé quand il rentrera au Canada.

Le ministre a ajouté qu'il ne voyait pas pourquoi du pétrole importé d'autres sources, comme du

Venezuela et de l'Arabie saoudite, irait ailleurs, comme cela est arrivé au début de l'année.

Le Canada importe 40 pour cent de tout le pétrole qu'il consomme. Le pétrole importé provient à dix pour cent de l'Iran, à 45 pour cent du Venezuela et à 35 pour cent de l'Arabie saoudite.

Ce qui signifie, a souligné M. Hnatyshyn, que le Canada ne reçoit qu'environ 38.000 barils de pétrole par jour de l'Iran et non 100.000 barils par jour, comme l'a prétendu le député libéral Allan MacEachen.

Au début de l'année, la société

Exxon a envoyé à d'autres clients du pétrole du Venezuela destiné au Canada.

C'est à la suite de cet incident que le gouvernement canadien avait commencé ses négociations avec le Venezuela pour importer le pétrole par l'intermédiaire de la société d'Etat Pétro-Canada.

M. Hnatyshyn a dit au député néo-démocrate Cyril Symes que les négociations se poursuivaient avec le Venezuela et le Mexique.

Il a annoncé qu'une délégation canadienne se rendait justement au Mexique le mois prochain.

Les coops forestières veulent leur territoire de coupe

par Pierre PELCHAT

Les coopératives forestières du Québec veulent leur place au soleil au même titre que les compagnies forestières.

C'est ce qui se dégage du mémoire présenté en début de semaine au gouvernement du Québec par la conférence des coopératives forestières et qui a été rendu public, hier, à Chicoutimi.

Le document qui contient un train de mesures qui pourraient être appliquées par le gouvernement québécois pour assurer le développement et la consolidation des coopératives forestières est le résultat d'une longue consultation entreprise auprès des 34 entreprises coopératives forestières en vue du prochain sommet sur le mouvement coopératif dont la date n'a pas encore été fixée.

"Nous voulons être considérés d'égal à égal avec les autres industriels travaillant dans la forêt publique du Québec", a indiqué au SOLEIL un des représentants des coops forestières, M. Alain Dubois, qui n'a pas manqué de rappeler que les compagnies papetières ont

longtemps été favorisé, et plusieurs continuent de l'être, par le régime des concessions forestières.

Selon M. Dubois, la rencontre avec les autorités gouvernementales représentant les ministères de l'Énergie et des Ressources et celui des Coopératives et Institutions financières s'est déroulée dans une atmosphère de compréhension. "L'attitude, lors de la réunion, en était une de 'partnership' et non de revendication", a-t-il tenu à souligner.

Prépondérance

Quant aux mesures spécifiques qui pourraient être mises de l'avant par le gouvernement québécois, par le biais du ministère de l'Énergie et des Ressources qui englobe l'ancien ministère des Terres et Forêts, les coops forestières recommandent que les autorités gouvernementales leur octroient les permis de coupe en forêt domaniale et que l'Etat québécois incite fortement les détenteurs de concessions, i.e. les compagnies papetières, à signer un protocole d'entente de cinq ans d'exécution de travaux forestiers avec les coopératives en place.

Par le passé, M. Dubois rappelle que plusieurs coops ont été à la merci du bon vouloir de certaines compagnies détenant d'immenses concessions dans la forêt publique du Québec. "Des coops ont dû payer jusqu'à cinq fois les droits de coupe sur certaines concessions. C'était à prendre ou à laisser", explique-t-il.

En plus, note M. Dubois, ces organismes regroupant quelque 2.500 membres au Québec n'avaient pas souvent d'autres choix que d'accepter les territoires de coupe, que leur offraient les compagnies, qui étaient situées en maintes occasions dans des terrains difficile et accidentés, augmentant par le fait même leurs coûts de coupe en forêt.

En cas de mésentente entre les compagnies et les coopératives pour la signature d'ententes, les coops recommandent au gouvernement québécois de créer un comité d'arbitrage qui verrait à trancher le litige en cas de dernier recours, particulièrement en ce qui concerne le choix des territoires de coupe, les volumes de coupe, les droits de coupe, les prix de vente du bois, les travaux d'aménagement en forêt et l'aménagement des chemins forestiers.

En outre, on exige un volume minimum de coupe de 20.000 unités par année pour chaque coop en plus des travaux d'aménagement prévus dans l'unité de gestion. En ce qui regarde les travaux de reboisement et d'aménagement intensif de la forêt publique qui seront intensifiés au cours des prochaines années, les coops forestières demandent que leur soient confiés, sans soumission, tous ces travaux d'amélioration de la forêt suivant un plan quinquennal.

Par ailleurs, les coops forestières recommandent que la révocation des concessions forestières entreprise par le gouvernement québécois soit effectuée selon les priorités des coops. A ce sujet, on demande la révocation immédiate des concessions des compagnies James McLaren dans l'Outaouais et Donohue dans Charlevoix.

Comme autres mesures d'aide, la conférence des coopératives forestières demande la mise en place d'un crédit forestier coopératif par le biais de la Société de développement coopératif ou encore le crédit forestier de l'Office de crédit agricole. On présente également une demande afin que le gouvernement crée un service d'aide aux coops forestières qui débute leurs activités.

bénéfices

par la Presse Canadienne

Algoma Steel Corp. Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$77,560,000, \$5,95 par action; 1978, \$46,502,000, \$3,38.

Barbecoon Inc., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$3,420,000, \$2,25 par action; 1978, \$1,841,000, \$1,21.

CAE Industries Ltd., semestre clos le 30 sept.: 1979, \$3,038,000, 3 cents par action; 1978, \$2,016,000, 32 cents.

Canadian Marconi Co., se-

mestre clos le 30 sept.: 1979, \$6,159,000, \$1,03 par action; 1978, \$2,975,000, 50 cents.

Cooper Canada Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$645,000, 45 cents par action; 1978, \$1,148,000, 82 cents.

Home Oil Co. Ltd., neuf premiers mois: 1979, \$35,4 millions, \$4,29 par 1978, \$26 millions, \$3,16.

Page Petroleum Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$368,000, 23 cents par action; 1978, \$757,000, 32 cents.

ACHETONS BUREAUX D'ASSURANCES

Un bureau important de la région de Québec serait intéressé par l'achat de bureaux d'assurances générales à Québec ou en banlieue. Volume de 50,000 et plus.

Adressez vos réponses à: Département 9782 LE SOLEIL 390, St-Vallier est Québec, Qué. G1K 7J6

NOUVEAUX TAUX D'INTÉRÊT

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

12,00%

Pour une période d'un an et sept mois, du 1^{er} novembre 1979 au 1^{er} juin 1981.

11,00%

Pour une période d'un an, du 1^{er} juin 1981 au 1^{er} juin 1982.

10,50%

Par la suite, du 1^{er} juin 1982 jusqu'à l'échéance des obligations.

Les succursales au Québec des banques et les caisses populaires pourront fournir prochainement les informations nécessaires relatives aux montants à payer lors de l'encaissement des obligations.

Informations additionnelles: Ministère des Finances (418) 643-5756

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

économie

en un clin d'oeil
Montreal Trust: hypothèques à moins de 14%

Le Montreal Trust a annoncé, hier, une baisse de son taux hypothécaire sur les hypothèques conventionnelles de cinq ans. Le taux passe de 14,5 pour 100 à 13% pour 100. La compagnie affirme que son taux est maintenant inférieur de près de 1 pour 100 aux taux de la plupart des autres institutions. Toutefois, la Fiducie Prêt et Revenu de Québec offrait un taux de 14 pour 100 cette semaine sur les hypothèques de cinq servant à financer des maisons existantes.

LNH: hypothèques d'un an

Les hypothèques consenties en vertu de la loi nationale de l'habitation (LNH) pourront dorénavant être émises pour une période de seulement un an. Cette mesure s'applique autant aux nouvelles maisons qu'au renouvellement de l'hypothèque pour les maisons existantes. En annonçant cette mesure, le ministre fédéral responsable de l'habitation, M. Elmer MacKay, a affirmé que les propriétaires de maisons seront moins pénalisés par le haut niveau actuel des taux d'intérêt. Auparavant, la durée minimale d'une hypothèque consentie en vertu de la LNH était de trois ans.

Grenier, Ruel et Cie s'empare de la maison Desjardins Couture

La firme de courtage Grenier, Ruel et Cie Inc. de Québec a pris le contrôle de Desjardins Couture Inc. de Montréal. La firme québécoise touche en revenus sous forme de commissions environ \$3,4 millions annuellement tandis que les courtiers montréalais ont des revenus annuels de moins de \$500.000. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés mais M. René Jarry, vice-président de Grenier, Ruel et Cie Inc. a déclaré que les 15 employés, sauf trois, de Desjardins Couture, allaient être intégrés à son personnel qui atteindra ainsi le nombre de 100.

L'Iran réduit de 5% ses livraisons au Japon et aux E.-U.

L'Iran a avisé, hier, le Japon et les Etats-Unis qu'il réduira de cinq pour 100 ses fournitures de brut à ces pays pour la période octobre-décembre, apprenant dans des milieux informés. Les livraisons iraniennes de pétrole au Japon ont lieu sur la base d'un contrat à long terme.

L'usine REED de Dryden: entente sur de possibles dommages-intérêts

Great Lakes Forest Products et Papiers Reed assumeront à parts égales, jusqu'à concurrence de \$15 millions, les dommages-intérêts qui pourraient être imposés à la suite de poursuites judiciaires intentées contre la pulperie de Dryden, dans le nord de l'Ontario, par des groupes estimant avoir subi des pertes dues à la pollution causée par l'usine. Au-delà de \$15 millions, le gouvernement ontarien s'est engagé à payer la note. Mardi dernier, Reed annonçait qu'il en était à une entente avec Great Lakes pour la vente du moulin de Dryden pour un prix de \$80 millions. La vente sera finalisée le 17 décembre prochain. Hier, à la Bourse de Toronto, les échanges ont été nombreux sur le titre de Reed alors que 34.110 actions ont changé de mains. A la fermeture de la Bourse, le titre de Reed valait \$12 en hausse de 12,5 cents sur la veille.

Total: des rumeurs prématurées

Total Petroleum, dont les actions ont monté sensiblement en Bourse ces jours derniers à la suite de rumeurs voulant que la compagnie ait découvert un nouveau champ de pétrole dans la région de Clear Hills, comté de Peace River en Alberta, a fait savoir que ces rumeurs étaient "prématurées". Total a un intérêt de 50 pour 100 dans la région et son associé est American Trading and Production Corp. (ATAPCO). Certains ont avancé que le champ pouvait contenir 20 millions de barils de pétrole, mais d'autres sources ont plutôt parlé de 200 millions de barils. Un porte-parole de Calgary a révélé que Total avait sûrement découvert du pétrole, mais que la quantité était difficile à estimer avant que les tests ne soient effectués. Selon ce dernier, il est trop tôt pour parler d'un nouveau West Pembina (réserves de 250 millions de barils). Total a découvert le pétrole à 8.330 pieds. Cette région avait déjà été explorée, notamment par Gulf et Shell, mais leurs recherches n'avaient rien donné. Les actions de Total ont atteint un sommet de \$28,12 mercredi dernier, en hausse de \$6, mais le titre a fermé hier à \$26%.

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Table with columns for Membres de l'ACFM and Non-membres, listing various mutual funds and their values.

100,000 actions ordinaires de Bombardier offertes aux employés

par Gilles BOVIN du bureau du Soleil

MONTREAL — Mettant à profit les avantages fiscaux introduits dans le dernier budget provincial avec le programme d'épargne-action, la compagnie Bombardier a offert hier à ses employés résidant au Québec de leur vendre quelque

100,000 actions ordinaires admissibles à ce programme.

Disponibles à compter du 9 novembre jusqu'au 10 décembre, ces actions seront offertes aux quelque 4.000 employés de Bombardier et de ses filiales au Québec seulement. Conformément aux dispositions du plan d'épargne-actions du ministre Parizeau, il s'agira d'une nouvelle

émission d'actions du trésor de la société québécoise.

Le prix de ces actions ordinaires sera déterminé en fonction des cours des actions Bombardier à la Bourse de Montréal et Toronto. Selon la formule la plus avantageuse, il sera fixé au niveau le moins élevé de la cote boursière ou égal à 90 pour 100 de la moyenne du mois de

novembre. Mercredi, les actions de Bombardier se transigeaient à \$10% sur les parquets de Montréal et Toronto, en baisse de 1/2% sur le cours de la veille.

Les actions devront être achetées au comptant et ne seront donc pas offertes par le biais d'un régime de retenue sur le salaire. Un porte-parole de la compagnie, M.

Paul Larose, a précisé que les employés seraient avisés des modalités de cette offre de participation "à l'essor de l'entreprise" lors de séances d'information organisées par les services du personnel des diverses usines et départements de la société Bombardier et de ses filiales. Une circulaire sera également distribuée aux employés à

compter d'aujourd'hui (9 nov).

En vertu du programme mis de l'avant par le ministre Parizeau en mars dernier, les sommes ainsi investies sont déductibles du revenu de tout contribuable québécois à la condition que ce dernier conserve ses titres pendant une période minimale de deux ans.

Bombardier demande un médiateur

par Gilles BOVIN du bureau du Soleil

MONTREAL — Les dirigeants de la firme québécoise Bombardier Inc. ont demandé hier en fin de journée au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, la nomination d'un médiateur pour dénouer l'impasse qui persiste depuis bientôt six mois dans le conflit qui l'oppose à ses quelque 950 travailleurs de son usine de

Montréal. En grève depuis le 18 mai dernier, les syndiqués-membres du Syndicat des métaux (FTQ) — ont rejeté mardi par une forte majorité (80 pour 100) les dernières offres monétaires de la compagnie et menaçait d'entreprendre un boycottage des produits Bombardier, notamment des motoneiges Skidoo. Lors d'une conférence de presse tenue hier, en matière à Montréal, le président de la FTQ, M. Louis Laberge,

a annoncé que sa centrale n'aurait d'autre choix que d'accéder à cette demande de boycott de ses affiliés si les négociations n'aboutissent pas d'ici peu.

Refusant de commenter la menace d'un boycottage de ses produits, un porte-parole de Bombardier, M. Yvon Turcot, a indiqué au SOLEIL que l'entreprise avait plutôt choisi de faire appel à un médiateur pour briser l'impasse.

Une récente intervention

des conciliateurs du ministère du Travail avait permis de faire débloquer la négociation sur les clauses normatives mais le rejet des dernières offres monétaires indique que le désaccord reste profond sur les questions d'ordre monétaire: indexation des salaires, régime de retraite, assurances collectives et durée de la convention.

Selon les dirigeants syndicaux, les dernières offres monétaires ne sont "pas sé-

rieuses" et maintiendraient le taux horaire de ces employés à quelque 80 cents l'heure en deçà des salaires versés dans une usine voisine, la Canadian Steel Wheel.

Quant à la menace de boycottage de ses produits, notamment des motoneiges Skidoo, les porte-parole de Bombardier se sont refusés à tout commentaire, se contentant de préciser que l'usine de Montréal ne produit pas de matériel récréatif mais se

spécialise surtout dans la fabrication de locomotives et de moteurs diesels.

La grève a déjà sérieusement perturbé le calendrier de production de l'usine Bombardier qui devait livrer, en juin dernier deux locomotives à la compagnie américaine Amtrak pour son LRC. Le carnet de commande prévoyait également la fabrication d'une vingtaine de locomotives pour Via-Rail.

les Obligations d'Épargne du Canada

NOUVEAU TAUX

12%

la première année

10 1/2%

chacune des 6 années suivantes

PÉRIODE DE VENTE PROLONGÉE JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

Vous avez maintenant jusqu'au 19 novembre inclusivement pour acheter vos nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt couru.

• Tout le monde en profite
Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada bénéficieront d'un rendement accru, même si les certificats d'obligations indiquent le taux original. Le rendement annuel moyen à l'échéance des obligations achetées jusqu'au 19 novembre 1979 inclusivement est maintenant porté à 10,78%.
• Sûres, rentables, faciles à encaisser
Les Obligations d'Épargne du Canada sont un placement sûr puisqu'elles offrent comme garantie l'ensemble des richesses du pays. De plus, elles rapportent bien, d'année en année, et sont faciles à encaisser lorsque vous le désirez.

• Un choix d'obligations
Les Obligations d'Épargne du Canada vous sont offertes sous deux formes:
— L'obligation à intérêt régulier, qui paie intérêt le 1er novembre de chaque année.
— L'obligation à intérêt composé, qui permet de réinvestir automatiquement l'intérêt et de gagner de l'intérêt sur l'intérêt. Grâce aux nouveaux taux, une obligation à intérêt composé de \$100 vaudra \$204,82 à l'échéance dans 7 ans.
• Faciles à acheter
Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont déjà en vente chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Vous pouvez les acheter en différentes coupures et jusqu'à concurrence de \$25 000. Ne tardez pas! Achetez les vôtres dès aujourd'hui.

Rendement accru des émissions antérieures

Le taux de rendement de toutes les émissions d'Obligations d'Épargne du Canada en cours a été augmenté à 12% pour l'année commençant le 1er novembre 1979 et demeure à 10% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Voici comment cette mesure s'appliquera:

Le fait d'encaisser vos coupons ou vos chèques d'intérêt n'affecte en rien votre droit au boni en espèces. La seule condition à remplir est de garder l'obligation elle-même jusqu'à la date d'échéance.

Émissions datées d'avant 1977

Les bonis payables en espèces à l'échéance des émissions de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration du taux de rendement. Ces nouveaux bonis sont calculés de manière à donner un rendement équivalent à 12% du 1er novembre 1979 au 31 octobre 1980, et à 10% du 1er novembre 1980 jusqu'à leur échéance respective. À compter du 1er novembre 1979, les nouveaux taux d'intérêt affecteront de la façon suivante le rendement annuel moyen à l'échéance et les bonis payables sur chaque émission:

Table with columns: Emissions, Echéance 1er nov., Rendement annuel moyen à l'échéance à compter du 1er nov. 1979, Bonis en espèces à l'échéance par \$100.

Émissions 1977/78, 1978/79

Une obligation à intérêt régulier de \$1 000 de ces émissions rapportera maintenant un intérêt de \$120 le 1er novembre 1980 et de \$105 chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance.

Dans le cas des obligations à intérêt composé, l'intérêt sera maintenant accumulé au nouveau taux de 12% pour l'année commençant le 1er novembre 1979 et à celui de 10% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. De plus, l'intérêt sur l'intérêt s'accumulera au nouveau taux de rendement annuel moyen à l'échéance de chacune des émissions (10,78% pour l'émission 1977/78 et 10,81% pour l'émission 1978/79). Une obligation à intérêt composé de \$100 de l'émission 1977/78 vaudra maintenant \$237,21 à l'échéance en 1986. Une obligation de \$100 de l'émission 1978/79 vaudra maintenant \$202,81 à l'échéance en 1985.

Achetez les vôtres dès aujourd'hui!

